

DOSSIER

La population des Lilas

Perspectives

Jipanco : la création de décors de théâtre

Conseil général

Le président Bartolone impulse le partenariat avec Les Lilas

Logement

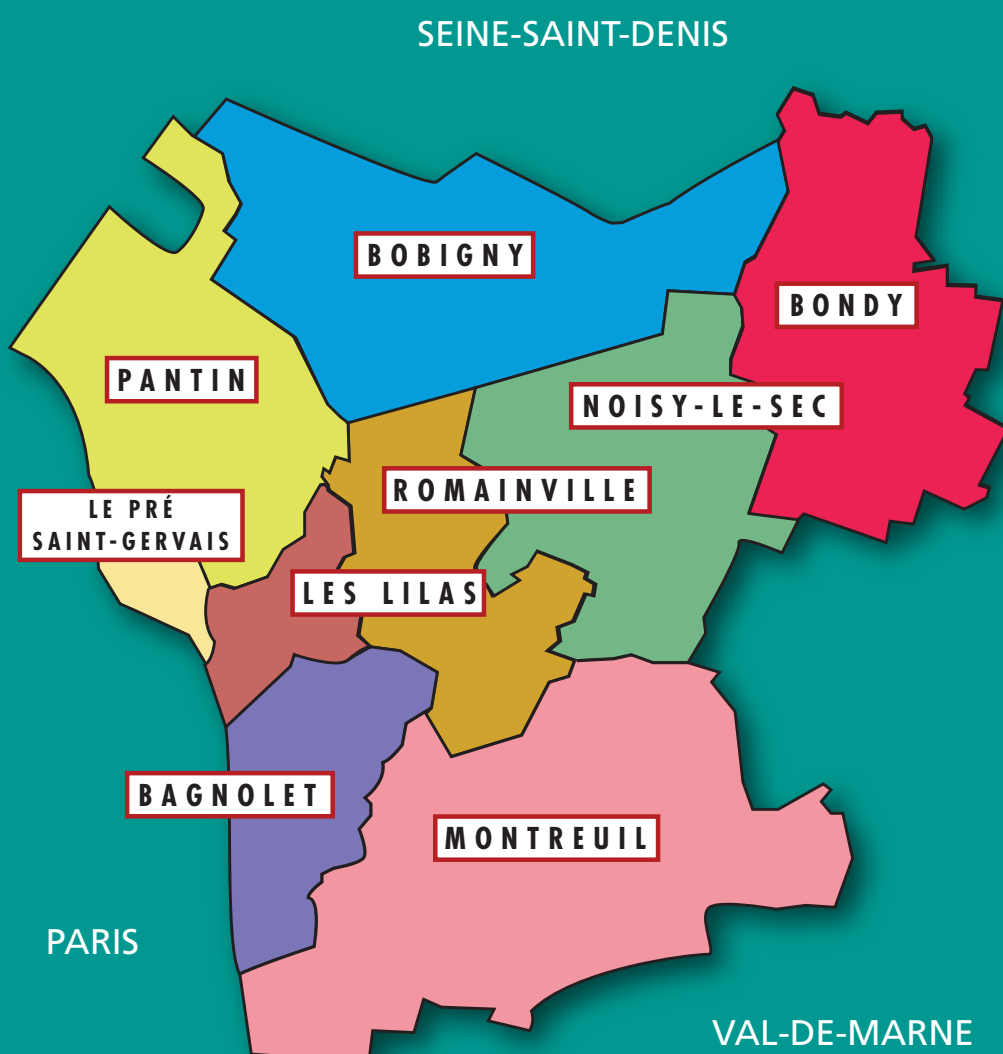
Convention avec l'Adil 93

Grippe A (H1N1)

La campagne de vaccination a démarré

Associations

Le vovinam viet vo dao



**Communauté d'agglomération
« Est Ensemble » : l'avenir
se construit à l'est de Paris.**

Jipanco : Jean-Pierre Granier créateur de décors de théâtre aux Lilas

Le théâtre a ses secrets, ses coulisses et ses faiseurs de décors. Les ateliers Jipanco, installés depuis dix ans aux Lilas, font partie de ces rares magiciens... Des artisans hors normes.



Décor de Cendrillon, à l'affiche du Théâtre Mogador, jusqu'au 16 décembre.
À gauche : Jean-Pierre Granier.

La magie du théâtre garde bien ses secrets. Elle les cache en des lieux improbables, dans les hangars anonymes de ruelles oubliées. Vous en longez parfois les murs sans deviner ce qui se trame à l'intérieur. Un portail, une enseigne discrète au sens mystérieux, quelques pièces pudiquement éclairées. Frappez toujours, on ne sait jamais... Ici, au 25, rue Chassagnolle, les ateliers Jipanco sont une référence pour les plus grands metteurs en scène. On y travaille le bois, le fer, le tissu, les matériaux expansés, on y colle, on y peint, on y soude... Des objets gigantesques et fabuleux – panneaux, escaliers, planchers, structures diverses – se préparent, dans les mains expertes d'artisans inspirés, à leur très prochaine entrée en scène.

La passion des planches

Jipanco, c'est Jean-Pierre and Co. Voilà près d'une trentaine

d'années que Jean-Pierre Granier, l'ébéniste du faubourg Saint-Antoine qui restaurait des meubles anciens, a créé cet atelier avec son épouse, Claire Acquart, au Kremlin-Bicêtre d'abord, puis à Bry-sur-Marne, en association avec le Théâtre du Campagnol. L'arrivée aux Lilas date de 1998.

C'est une véritable grange à rêves qui s'étend sur 1 500 m². Menuiserie, serrurerie, peinture, aire de montage se succèdent, sans oublier la Sorbonne, le local consacré au rangement des peintures, « nos secrets de fabrication », confie Claire, qui est aussi chef décoratrice de Jipanco (et directrice de Lilas en scène). Pourquoi la Sorbonne ? « Parce que c'est là que l'on stocke nos savoirs. »

On s'affaire partout dans une agréable convivialité. Une ambiance de travail atypique, indispensable au genre de l'exer-

cice, toujours dans l'urgence. Avec un père scénographe, Claire est tombée dans le théâtre quand elle était petite. Jean-Louis Barrault l'appelait Miss Graffiti depuis qu'elle avait peint une palissade de scène, vers l'âge de 10 ans. Cette connivence imprègne l'atelier et le nourrit d'une passion, la passion des planches.

« On est un peu fous, un peu râleurs, mais notre chance est de travailler avec des gens qui aiment leur métier », souligne Claire Acquart. Dans le monde du théâtre public ou privé, les plus grandes références font appel à Jipanco, comme les théâtres de la Ville, du Châtelet ou de l'Atelier... Pour des mises en scène prestigieuses d'Arias, Hossein, Lavelli, Mesguich ou Terzieff... Les scénographes les plus exigeants viennent et reviennent confier leurs maquettes aux ateliers Jipanco,

réputés donner vie aux décors les plus complexes... et les plus sûrs.

Un art paradoxal

« C'est un travail de création, poursuit Claire, même si nous travaillons d'après maquette. Le choix du bois, de la peinture, la mise en place des équipes en fonction des affinités et des spécialités, ce sont des phases artistiques. » Mais, comme le rappelle Jean-Pierre, « la véritable création appartient au décorateur. À nous, la rigueur et l'exigence de l'artisan ». Une rigueur indispensable à la longévité d'un décor qui subira de très lourdes contraintes : montage, démontage, remontage, etc. Autant dire que l'on ne s'improvise pas constructeur de décors, cet art paradoxal, à la fois éphémère et durable.

Cette exigence souffre, hélas, de certaines évolutions contraignantes. « Les critères financiers pèsent partout, regrette Jean-Pierre, chez les metteurs en scène, les scénographes, et donc ici. » Il faut gagner du temps sur tout et, en bout de chaîne, la pression est toujours plus forte. Un travail de fou, de fous de théâtre qui rament pour le plaisir de la chose bien faite et s'entourent des meilleures compétences, recrutées chez des intermittents du spectacle. Une course contre la montre, une course au rêve, la course méticuleuse des faiseurs de décors.

Ateliers Jipanco
25, rue Chassagnolle.
Tél. : 01 55 82 08 70.

Éditorial

DANIEL GUIRAUD, MAIRE DES LILAS, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Les communes du Pré-Saint-Gervais, des Lilas, de Romainville, de Pantin, de Bobigny, de Noisy-le-Sec, de Bagnolet, de Bondy et de Montreuil ont choisi de s'associer à travers la création d'un établissement public de coopération intercommunale dénommé « Est Ensemble ».

Avant les congés de l'été dernier, les conseils municipaux de chacune des villes avaient déjà délibéré en faveur de ce périmètre qui a vocation à rassembler près de 400 000 habitants. Le préfet de Seine-Saint-Denis a ensuite validé ces choix municipaux.

Aux Lilas, la consultation citoyenne ainsi que les huit réunions publiques qui se sont déroulées attestent de la volonté des Lilasiens de préserver scrupuleusement l'identité de notre commune tout en œuvrant au développement des territoires à l'est de Paris.

Alors que l'État s'apprête à légiférer pour rendre obligatoire l'adhésion de chaque commune à un regroupement intercommunal, nous nous félicitons d'avoir pu, librement et sans contrainte, devenir les auteurs de ce regroupement que nous allons élaborer. L'avenir se construit à l'est de Paris : cette « intercommunalité voulue » aujourd'hui par l'engagement volontaire de villes partenaires vaut à l'évidence bien mieux qu'une « intercommunalité subie » que l'État pourrait nous imposer demain...

Le conseil municipal des Lilas, dans sa séance du 25 novembre, a délibéré sur la création de l'intercommunalité : les élus de gauche ont tous voté pour ; les élus de droite se sont abstenus ou ont voté pour ; aucun membre du conseil municipal des Lilas ne s'est prononcé contre la communauté d'agglomération...

Le conseil municipal a également désigné les représentants de la ville des Lilas, en associant – par libre choix de la majorité de gauche – l'opposition municipale.

L'essentiel du travail reste devant nous : dans le cadre des compétences de la future communauté d'agglomération (économie, aménagement, politique de la ville et de l'habitat, assainissement, eau, environnement, action sociale et équipements sportifs et culturels...); il conviendra désormais, au cours des deux prochaines années, de déterminer ce qui pourra être mis en commun.

Le contenu de cet ambitieux projet intercommunal au service de chacune des collectivités adhérentes à la communauté d'agglomération sera élaboré en liaison avec les forces vives, les associations et la population de nos villes.

Construire ensemble un territoire plus dynamique et plus solidaire qui profitera aux Lilasiennes et aux Lilasiens : cette tâche s'annonce passionnante.

« L'avenir se construit à l'est de Paris : cette "intercommunalité voulue" aujourd'hui par l'engagement volontaire de villes partenaires vaut à l'évidence bien mieux qu'une "intercommunalité subie" que l'État pourrait nous imposer demain... »



© Virginie Sueres

Novembre 2009 : quelques insta



Concours d'affiches

Les enfants et les animateurs du centre de loisirs ont participé au concours international d'affiches 2009 sur les droits de l'enfant organisé par l'association Les Francas. Le thème cette année : « La convention des droits de l'enfant a vingt ans. »



Tournoi de foot du service jeunesse

Des jeunes Lilasiens du service jeunesse ont affronté leurs homologues de Bagnolet et du Pré-Saint-Gervais lors d'un tournoi de football au gymnase Nodier. La rencontre s'est soldée par la victoire du Pré-Saint-Gervais dans la catégorie des 11-14 ans et par celle des Lilas pour les 15-17 ans.



De belles vacances sportives

Comme à chaque période de congés, à l'occasion des vacances de la Toussaint, le service des sports propose aux jeunes Lilasiens de découvrir et de pratiquer de nombreux sports : futsal, motricité, multi-sport et activités aquatiques.

Soupes maison

À l'initiative de Chantal Fave et des animateurs de l'association, les jardiniers du potager des Lilas situé au cœur du parc Lucie-Aubrac se sont réunis pour déguster de bonnes soupes faites avec les légumes du jardin et écouter les belles histoires de Colette Funfschilling.



Josiane Gisselbrecht, maire adjointe.

ntanés



Commémoration de l'armistice

Afin de célébrer le 91^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre, une gerbe a été déposée au monument aux morts du cimetière. Le cortège, emmené par l'Union musicale lilasienne, de nombreux élus municipaux, le président du conseil général de Seine-Saint-Denis, des associations d'anciens combattants, des porte-drapeaux et des enfants des écoles, s'est ensuite rassemblé devant la mairie pour écouter Choralilas qui a interprété *l'Hymne à la joie*.



Beau parcours du FC Les Lilas

Malgré quelques difficultés en championnat, le FC Les Lilas poursuit son brillant parcours en Coupe de France. Après les trois buts marqués, samedi 31 octobre, face au Paris FC, l'équipe a remporté la victoire 2-0 contre Sin-le-Noble, dimanche 22 novembre. Pour la première fois depuis cinq ans, le club accède au huitième tour de cette compétition. Pour aller plus loin, il faudra battre les professionnels du Stade Malherbe de Caen, leader incontesté de la L2, le 12 décembre. Allez Lilas !

Rencontres cinématographiques



La soirée d'ouverture des rencontres cinématographiques de Seine-Saint-Denis s'est déroulée au Théâtre du Garde-Chasse en présence de l'acteur Daniel Duval, du maire des Lilas, des animateurs de Cinéma 93. Cette association, qui fête cette année ses vingt ans, rassemble l'ensemble des cinémas publics du département et organise de nombreux événements chaque année.



Associations sportives

Patrick Carrouër, conseiller municipal délégué au sport, a reçu les présidents d'associations sportives lilasiennes pour les informer de la mise en place de conventions d'utilisation des installations sportives ainsi que du dispositif « Pass'sports-loisirs » de la CAF.

Et la lumière fut...

Courant décembre, la dizaine de lampadaires implantés dans la contre-allée de la rue des Bruyères va être changée. Le remplacement de ces modèles vieillissants permettra une économie d'énergie significative.

Montant : 12 400 €.



Assainissement

De nouveaux caniveaux ont été créés au centre de loisirs et au stade municipal afin de permettre une meilleure évacuation des eaux et d'éviter les infiltrations.

Montant : 7 200 €.

Une traversée plus sûre

Afin de renforcer la sécurité des usagers du parc Lucie-Aubrac et des élèves de l'école Romain-Rolland, le passage piéton situé rue de Romainville à la sortie du parc va être surélevé.

Fin des travaux : 14 décembre.

Montant : 20 300 €.

L'hiver sera chaud

La chaudière des salles d'Oriola et de Kouyos situées au centre sportif Floréal a été changée. Des travaux nécessaires à l'entrée dans l'hiver.

Montant : 23 000 €.

Pose d'une jardinière

Une jardinière a été créée au droit du 17, rue Romain-Rolland pour éviter le stationnement devant l'entrée du parking souterrain.

Montant : 6 500 €.

Retrouvez les travaux sur le site de la Ville : www.ville-leslilas.fr

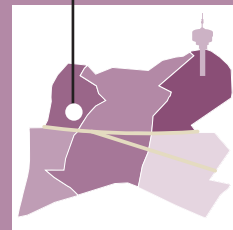
Nouvelle église : le chantier suit son cours



Le chantier de la nouvelle église avance. Les fondations sont terminées, les dalles du sous-sol et du rez-de-chaussée sont coulées et le premier étage est sorti de terre. La phase de gros œuvre (béton) devrait s'achever au mois de mars.

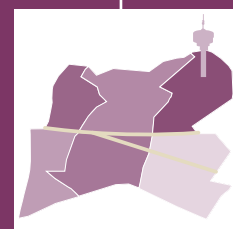
Fin des travaux : septembre 2010.

Montant des travaux : 4, 2 millions d'euros.



Préparatifs des illuminations de fin d'année

Les illuminations de Noël ont été installées le 1^{er} décembre dans tous les quartiers de la ville. Dans un souci d'économie d'énergie, elles ont toutes été converties à la technologie des LED (diodes électroluminescentes) à basse consommation qui assure une réduction de 50 % de la consommation d'électricité. Des sapins seront aussi plantés dans les massifs de la ville.

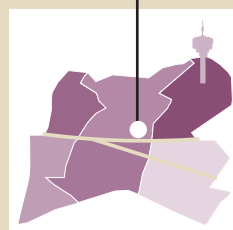


Sécurité des piétons



Afin de sécuriser la traversée des piétons, des bordures rehaussées d'une barrière et des îlots ont été créés autour des passages protégés à l'angle de la rue du Garde-Chasse et de la rue de Paris.

Montant : 4 000 €.



Conseil général

Le président Claude Bartolone impulse le partenariat avec la Ville des Lilas

Le président du conseil général de Seine-Saint-Denis Claude Bartolone était en visite cantonale aux Lilas, le 27 novembre.

Claude Bartolone, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, est venu dans la ville des Lilas vendredi 27 novembre. Il a fait le choix de se déplacer dans les communes du département afin de mettre en place, avec les maires, des partenariats renforcés et concertés.

Cette visite de terrain a été l'occasion pour Daniel Guiraud, maire des Lilas, avec Claude Ermogéni, Camille Falque et Christian Lagrange, adjoints au maire, de présenter les projets de la commune, notamment la friche dite « Gutermann » sur laquelle devraient s'installer une résidence pour personnes âgées ainsi que la maternité des Lilas.

Améliorer la demi-pension au collège

Claude Bartolone s'est longuement entretenu avec les représentants de l'administration du collège Marie-Curie, M. Fryc,



Claude Bartolone entouré de Daniel Guiraud, maire, et de Claude Ermogéni et Camille Falque, maires adjoints.

principal du collège, M. Parisi, principal adjoint et Mme Colonna-Cesari, intendante. Il a annoncé plusieurs mesures visant à améliorer le fonctionnement de la demi-pension qui permettraient d'accueillir tous les élèves qui souhaiteraient déjeuner dans l'établissement.

Rénovation de la rue de Paris

Enfin, au cours d'une réunion

de travail en mairie, les travaux de rénovation de la rue de Paris, qui feront l'objet d'une large information auprès des riverains, ont été présentés. Une convention bilatérale entre la Ville et le département devrait également être mise en place dans le domaine de la politique culturelle afin de pérenniser et renforcer un certain nombre de mesures et d'événements.

Base de loisirs de la Corniche des Forts

Sept jardins familiaux pour les Lilasiens

Quarante-six jardins familiaux vont être attribués dont sept parcelles pour Les Lilas. Les familles lilasiennes intéressées doivent en faire la demande avant le 31 décembre.

Quarante-neuf parcelles d'environ 100 m² sont proposées aux habitants pour y cultiver un potager. Outre les trois parcelles réservées aux activités pédagogiques et aux personnes à mobilité réduite, quarante-six restent à attribuer : sept seront réservées à des Lilasiens.

Pour bénéficier de l'une d'entre elles, il faut résider en habitat collectif et ne pas déjà posséder un jardin potager. Priorité sera donnée aux familles nombreuses

et/ou en difficulté. Il est possible de faire une demande de parcelle dès maintenant, et ce jusqu'au 31 décembre, par courrier à adresser à la Base régionale. Devront être jointes à la demande les photocopies de la carte d'identité, de l'avis d'imposition et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, ainsi qu'une attestation sur l'honneur, datée et signée, certifiant l'exactitude des renseignements fournis. Les demandeurs qui n'auront

pas eu de parcelle seront inscrits sur liste d'attente, classés selon la date de la demande. Chaque parcelle est attribuée pour un an, l'attribution est renouvelable tous les ans et pour une durée maximale de cinq ans.

Rens. : 01 49 20 93 61
ou bpalcorniche@live.fr
Base régionale de loisirs la Corniche des Forts,
hôtel de ville, 4, rue de Paris
93230 Romainville.

Nouveaux commerces



Le triporteur de la fromagerie des Lilas

La fromagerie des Lilas offre un large choix de fromages et de charcuteries françaises, corses et italiennes ainsi que des produits laitiers et d'épicerie fine. Nouveautés : dès décembre, un service de livraison en triporteur, sur simple appel, aux Lilas, au Pré-Saint-Gervais, à Romainville, à Bagnolet et à Pantin, ainsi qu'une carte de fidélité avec des produits gratuits à la clef.

Ouvert du mardi au samedi, de 9 heures à 12 h 30 et de 16 heures à 19 h 30 et le dimanche de 9 heures à 12 h 30.

171, rue de Paris

Tél. : 01 43 63 83 32.



Tesnime pâtissier

Une pâtisserie orientale a ouvert ses portes aux Lilas. On peut y déguster à toute heure, autour d'un thé à la menthe, près de soixante-dix sortes de gâteaux inspirés de la pâtisserie algérienne (makrouts, kalbelouz, cornes de gazelle...). La boutique propose aussi du pain maison et des formules petit déjeuner et déjeuner à un prix raisonnable (bricks fourrées ou crêpes farcies accompagnées d'une salade). Un service traiteur va être lancé prochainement : couscous, tagines et plats traditionnels du Moyen-Orient. Ouvert du mardi au dimanche, de 9 heures à 20 heures.

6, rue du Coq-Français.

Tél. : 01 48 97 49 15.

Inscription sur les listes électorales

C'est la dernière ligne droite pour s'inscrire sur les listes électorales avant le vote des régionales, les 14 et 21 mars 2010. Cette formalité doit être accomplie à la mairie avant le 31 décembre 2009 (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile). À noter que les jeudis 24 et 31 décembre, le service affaires générales fermera ses portes à 17 heures au lieu de 19 heures.

Square Georges-Valbon.
Tél. : 01 72 03 17 25.

Nouveaux horaires du service logement

Les horaires d'ouverture au public du service logement ont été modifiés depuis novembre : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures (fermeture le mardi après-midi). Afin de permettre un accueil individualisé et sans attente, les demandeurs de logement sont désormais reçus uniquement sur rendez-vous.

144, rue de Paris.
Tél. : 01 55 82 18 37
ou 01 55 82 18 48.



La Seine-Saint-Denis sur un plateau

Le Monopoly de la Seine-Saint-Denis vient de sortir, avec parmi les étapes départementales une escale familiale : le Théâtre du Garde-Chasse aux Lilas.

Logement

Signature d'une convention entre la Ville et l'Adil

Le 12 novembre, une convention a été signée entre l'Adil (agence départementale d'information sur le logement) et le CCAS de la Ville des Lilas. Explications par Catherine Madi, responsable du pôle social du CCAS des Lilas.



Signature de la convention entre Michel Langlois, président de l'Adil 93, et Daniel Guiraud, maire des Lilas, le 12 novembre, en salle des mariages, en présence des élus C. Ermogéni, P. Carrouër, S. Zana et M. Djerboua, des administrateurs du CCAS, A. Carrouër, F. Rousseau et N. Petit, ainsi que de J. Lesou du Secours Populaire, S. Marsaleix, directrice de l'Adil, et des représentants de l'administration municipale, F. Jamme, DGA, et C. Madi.

Pourquoi avoir voulu signer une convention avec l'Adil ?

La signature de cette convention s'inscrit dans une politique volontariste de la municipalité en matière de logement et de prévention des impayés de loyers. Il existe déjà aux Lilas plusieurs instances rassemblant les services d'action sociale du territoire : les services d'action sociale du département et de la CAF, les pôles insertion et social du CCAS et le service logement

de la Ville. Mais nous avons ressenti le besoin d'aller plus loin, de compléter l'offre d'information sur la question du logement et ce, pour le grand public comme pour les professionnels du secteur. Grâce à cette convention, dès janvier, les professionnels pourront bénéficier de conseils personnalisés et les habitants d'une permanence mensuelle d'information.

Quel est l'intérêt de cette

nouvelle permanence ?

C'est une permanence juridique spécialisée dans la question du logement. Elle s'adresse à tous les publics et couvre l'ensemble des problématiques, qu'il s'agisse du financement d'une accession à la propriété, du montage d'un dossier Dalo (droit au logement opposable), de la location, de l'achat ou de la vente d'un logement, de troubles du voisinage, de règles d'urbanisme ou encore d'une demande de conseils en cas de procédure d'expulsion. La juriste de l'Adil donnera des informations et des conseils au cas par cas et orientera, si besoin, les demandeurs vers d'autres structures, mieux adaptées.

Où et quand cette permanence se tiendra-t-elle ?

Au CCAS, le deuxième mercredi de chaque mois, de 9 heures à 12 heures, sans rendez-vous. La première permanence est fixée au mercredi 13 janvier.

CCAS : 193-195, rue de Paris
Tél. : 01 41 58 10 91.

Action sociale

L'insertion par le théâtre

S'insérer, rebondir grâce au théâtre, telle est l'idée-force de l'atelier d'expression théâtrale que le pôle insertion propose dès le 17 décembre, à raison de deux séances par mois.

Démobilisation, perte de repères et de confiance en soi jalonnent le parcours de bon nombre de chômeurs de longue durée. Pour les aider à rebondir, le pôle insertion du CCAS lance, à partir du 17 décembre, un atelier d'expression théâtrale. « La pratique du théâtre stimule, en effet, la créativité, aide à mieux se connaître, à lever certaines inhi-

bitions ainsi qu'à mieux vivre le regard des autres », explique Christine Hascoët, responsable du pôle insertion.

À raison d'un atelier de deux heures tous les quinze jours, ce nouveau dispositif, animé par un comédien professeur de théâtre, s'intégrera au suivi plus classique du demandeur. Il s'adresse à l'ensemble des personnes suivies par le pôle

insertion du CCAS de la Ville des Lilas.

Premier rendez-vous : jeudi 17 décembre, de 10 heures à 12 heures, au centre culturel Dunant (36, bd du Général-Leclerc).

Renseignements et inscriptions : CCAS pôle insertion
193-195, rue de Paris.
Tél. : 01 41 58 10 91.

Grippe A (H1N1)

La campagne de vaccination a démarré

La campagne de vaccination de la population contre la grippe A (H1N1) a débuté le 12 novembre. Le centre de vaccination ouvert aux Lilasiens se situe au gymnase Séverine, au Pré-Saint-Gervais.

Depuis le 12 novembre, une campagne de vaccination contre la grippe A (H1N1) est lancée. Elle concerne les populations à risque: personnels de santé, entourage des nourrissons de moins de six mois, professionnels chargés de l'accueil de la petite enfance, personnes présentant des facteurs de risque. Les femmes enceintes et les enfants de 6 à 23 mois bénéficient d'un vaccin sans adjuvant conformément aux recommandations du Haut Conseil de la santé publique. Parallèlement, la vaccination a débuté à destination des 12 millions d'élèves scolarisés de la maternelle au lycée. Les élèves de primaire seront vaccinés, accompagnés de leurs parents, dans les centres de vaccination les mercredis de 15 heures à 19 heures, à partir du 2 décembre. Les collégiens et lycéens le seront dans leurs établissements scolaires, après obtention d'un accord explicite des familles, entre le 3 et le 18 décembre.



Bon de vaccination

Rappelons qu'il s'agit d'un vaccin qui, s'il n'est pas obligatoire, est fortement recommandé par les autorités sanitaires. Par décision préfectorale, la ville des Lilas est rattachée au centre de vaccination du Pré-Saint-Gervais situé dans le gymnase Séverine au 31, avenue Édouard-Vaillant. **Pour Les Lilas, à compter du 7 décembre, le centre sera ouvert le lundi de 14 h à 18 h, le mardi de 9 h à 13 h, le mercredi de 14 h à 18 h (pour les primaires), le jeudi de 14 h**

à 20 h, le vendredi de 14 h à 20 h et le samedi de 10 h à 18 h (sous réserve de nouvelles modifications par l'État). Les personnes concernées recevront à leur domicile un bon de vaccination de l'Assurance maladie précisant les modalités et le lieu de vaccination. Il est inutile de se présenter au centre sans ce bon, la vaccination ne pourra avoir lieu. **Gymnase Séverine : 31, av. Édouard-Vaillant - Le Pré-Saint-Gervais. Bus 249 (arrêt Convention) et bus 170 (arrêt Jean-Jaurès).**

Festivités

Un Noël enchanteur aux Lilas

Aux Lilas, on fête Noël tout au long du mois de décembre pour le plaisir des enfants mais aussi de leurs parents.

Sapins, vitrines garnies, odeurs alléchantes... Il y a des signes qui ne trompent pas, Noël approche à grands pas. Et aux Lilas, on compte en profiter tout au long du mois. Illuminations et décorations de Noël seront accrochées dès le 1^{er} décembre. Le traditionnel manège s'installera sur le parvis de la mairie du 8 décembre au 1^{er} février. Du 15 au 23 décembre, le marché de Noël prendra ses quartiers le long de la rue de



Paris. Une quarantaine de commerçants y proposeront des produits gastronomiques, à déguster sur place ou à emporter ainsi que des idées de cadeaux variées. À l'initiative du comité des fêtes lilasien, un petit

train au départ de la mairie emmènera les aventuriers à la découverte des Lilas, du 22 au 24 décembre. À ces dates, le Père Noël distribuera des friandises aux enfants sages. La paroisse des Lilas organise elle aussi un marché de Noël, samedi 5 décembre, de 10 heures à 20 heures et dimanche 6, de 10 heures à 17 h 30, dans les locaux de l'école Notre-Dame (13, rue Jean-Moulin).

Éducation

■ Congés scolaires

Les vacances de fin d'année s'étendent du samedi 19 décembre au lundi 4 janvier au matin. Durant cette période, le centre de loisirs accueille les enfants de maternelle et d'élémentaire, de 8 heures à 18 h 30 (pas de demi-journée, fermeture les 25/12 et 1/01). Des activités sportives gratuites - futsal (11-14 ans et 15-20 ans), multi-sport (6-12 ans) et activités aquatiques (6-17 ans) - sont aussi proposées aux enfants et adolescents par la direction des sports (sauf les 25/12, 31/12 et 1/01).

Inscriptions à partir du 14 décembre.

Tél. : 01 48 91 25 08.

■ Inscriptions scolaires

Pour l'entrée en maternelle des enfants nés en 2007 et en élémentaire des enfants nés en 2004, il est indispensable de s'inscrire auprès du service éducation et temps de l'enfant, du 4 janvier au 15 mars 2010. Pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2008, un recensement doit être effectué. Attention, ce recensement ne vaut pas inscription à l'école, les parents devront accomplir les démarches nécessaires auprès du service ETE à partir de janvier 2011.

■ Repas bio

En raison d'un mouvement de grève, le 24 novembre, le service du premier repas bio dans les cantines scolaires, prévu ce jour-là, a été reporté au lundi 18 janvier.

**Service éducation et temps de l'enfant
Square Georges-Valbon
(derrière l'hôtel de ville)
Tél. : 01 72 03 17 13.**

Seniors

■ Décembre au Club des Hortensias

• Repas de Noël

- Jeudi 3 ou vendredi 4 : repas au club à partir de 12 heures, suivi d'une animation dansante.

- Jeudi 10 : repas au Pavillon Baltard.

• Distribution de cadeaux Lundi 14, mardi 15 et mercredi 16, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30 en salle polyvalente (interruption des activités habituelles).

Le club sera fermé le mercredi 2 décembre après le déjeuner en raison des préparatifs de Noël.

Allée des Hortensias.
Tél. : 01 48 46 42 55.

■ Téléalarme : soyez vigilants

Attention, une société se réclamant de la mairie démarché les personnes âgées pour vendre des systèmes de téléalarme. Il s'agit là d'une escroquerie. Ne vous laissez pas abuser. Cette entreprise ne peut en aucun cas se recommander de la Ville ou d'un quelconque organisme officiel.

En cas de doute, contacter le CCAS : 01 41 63 13 10.

■ Le « Café des aidants »

Le pôle seniors du CCAS et la Cramif donnent rendez-vous aux personnes qui accompagnent un proche âgé et dépendant pour une discussion autour d'un café avec le Dr Guedj, médecin gériatre au CHU de Montreuil. Rendez-vous le samedi 12 décembre, de 10 heures à 11 h 30, à l'Avant-Scène café (172, rue de Paris).

Réservation conseillée : 01 41 63 15 76.

Hommages

René Vignand

René Vignand est décédé le 15 novembre à l'âge de 81 ans. Bijoutier au 118, rue de Paris, il avait longtemps été président de l'Union des commerçants lilasiens avant de transmettre le flambeau à son fils Julien. Il était membre du Lions Club et fut, dans ses jeunes années, responsable du mouvement des Scouts de France. Les obsèques ont eu lieu le 20 novembre en présence de très nombreux Lilasiens qui n'oublieront pas la gentillesse, la discrétion et la rectitude de cette personnalité lilasienne.



Maryvonne Burghart

Maryvonne Burghart nous a quittés le 17 octobre dernier à l'âge de 88 ans. Très impliquée dans la vie lilasienne – on la croisait souvent au Club des Hortensias, au potager du parc Lucie-Aubrac ou dans les activités de la paroisse –, elle fut aussi l'un des piliers du spectacle *Cabaret*. Nous nous souviendrons d'elle, de ses talents floraux et culinaires, de son intérêt pour le jardinage mais surtout de son humour et de sa grande gentillesse vis-à-vis de chacun. Elle est inhumée au cimetière parisien de Bagneux. Jackie Simondi, fondatrice de *Cabaret*, lui a rendu un hommage très émouvant en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, lors de ses obsèques, le 23 octobre dernier.



Henri Desmaizières

Le colonel Henri Desmaizières, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, est décédé le 11 novembre dernier à l'âge de 85 ans. Mutilé de guerre, il avait été rapatrié dans le dernier avion au départ de Dien Bien Phu en 1954. Adhérent à l'Union nationale des combattants depuis 1992, aux Lilas, il était président honoraire du Cercle de la chancellerie, association dont il avait exercé la présidence de 1992 à 2003. Tous ceux qui l'ont connu se souviendront de sa très forte personnalité et de sa droiture. Après une émouvante cérémonie aux Invalides, Henri Desmaizières reposera à Saint-Pierre-de-Vareannes, en Saône-et-Loire, où il a été inhumé le 18 novembre.



Jean Andurand

Jean Andurand, commandeur de l'ordre national du Mérite, est décédé le 13 novembre, deux jours après la disparition de son ami Henri Desmaizières, à l'âge de 86 ans. Il était président du Cercle de la chancellerie lilasienne depuis 2003, association dont il avait auparavant été le trésorier depuis sa création en 1992. Sa disparition suscite une grande émotion aux Lilas. Ses obsèques ont eu lieu le 18 novembre dernier.



Instantané de la population des Lilas

Recenser la population d'une ville, c'est prendre son pouls. Le recensement porte à la connaissance des différents acteurs de la vie locale des indicateurs indispensables à la gestion de la commune : le nombre d'habitants, leur âge, la composition sociologique de la population, le nombre et le type de logements... Ces statistiques, établies par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), offrent une photographie quasi-instantanée de la population de la cité. Aux Lilas, elles attestent d'une réelle attractivité de la commune qui, grâce à une mixité bien ancrée, permet de maintenir une ambiance conviviale et de proximité rare dans une ville située au cœur d'une grande métropole.

Le recensement permet d'évaluer le nombre d'habitants des communes françaises. Il permet également de disposer de statistiques sur la population, la démographie, les catégories sociales, les conditions de logement ou les choix en matière de modes de transport...

Les dernières opérations de recensement dont les résultats sont disponibles datent de 2006. Les résultats obtenus alors peuvent être mis en regard de ceux du dernier recensement général organisé par l'État, en 1999 : cela permet de constater les évolutions qu'a connues la population lilasienne.

En 2006, Les Lilas comptait 22 071 habitants (le chiffre a été réévalué à 22 221 depuis) : 10 260 hommes et 11 800 femmes puisque, aux Lilas comme ailleurs, l'espérance de vie féminine, supérieure à celle des hommes, se traduit par un nombre plus grand de femmes dans la population globale.

Recenser : une tâche déléguée par l'État aux communes depuis 2004

Jusqu'en 2004, l'État, par l'intermédiaire de l'INSEE, réalisait ce travail de recensement périodiquement, tous les huit ans. Depuis cinq ans, cette tâche a été déléguée aux municipalités pour les villes de plus de 10 000 habitants dans un souci d'économies budgétaires. Comme en bien d'autres domaines, l'État réalise ainsi de substantielles économies aux dépens des collectivités locales : aux Lilas, comme dans les autres villes, les frais engendrés par le recrutement des agents recenseurs, l'organisation et la collecte des données ne sont, en effet, que très partiellement remboursés.

Une population dynamique

Entre 1999 et 2006, la population des Lilas s'est accrue de près de 2 000 habitants. Cette progression est, pour l'essentiel, due à une

démographie vigoureuse et à des naissances nombreuses. Le « solde naturel » (la différence entre le nombre de naissances et de décès) explique, pour les deux tiers, cette augmentation significative.

Ce dynamisme n'est pas spécifique aux Lilas. La France connaît un des taux de natalité les plus forts d'Europe et la Seine-Saint-Denis est le département métropolitain qui enregistre le plus fort taux de fécondité. La ville des Lilas s'inscrit donc dans cet environnement.

Recensement 2010

Le recensement partiel de la population lilasienne commencera le 20 janvier. Six agents municipaux se rendront chez une partie des habitants pour leur remettre un questionnaire à remplir. Ils conviendront avec eux d'un rendez-vous pour venir le récupérer. Merci de leur réserver un bon accueil.

Une ville attractive

Le « solde migratoire » (la différence entre le nombre de personnes qui s'installent sur la commune et le nombre de personnes qui la quittent) est un autre élément d'explication de cette augmentation de la population mais son poids est à relativiser : la part des nouveaux arrivants dans l'augmentation générale de la population n'en représente qu'un tiers.

L'arrivée de nouveaux habitants génère l'apparition de nouveaux logements : + 11 % depuis 1999 soit environ 1 000 logements supplémentaires. Les Lilas se place ainsi dans le peloton de tête des villes avoisinantes quant à l'augmentation du parc de logements. La ZAC (zone d'aménagement concerté) du centre-ville a incontestablement joué un rôle de locomotive en la matière, faisant émerger autour d'elle de nombreux autres programmes de constructions neuves mais aussi, grâce à l'impulsion de la municipalité, de nombreuses réhabilitations de logements anciens vétustes.

Revers de la médaille de l'attractivité de la commune : l'augmentation du prix des logements. La flambée des prix de l'immobilier



Le marché, lieu de rencontre pour les Lilasiens le mercredi, le vendredi ou le dimanche matin

n'a pas épargné Les Lilas : le prix du mètre carré y a augmenté de 87 % en cinq ans (soit l'une des augmentations les plus fortes du département après Bagnolet ou Bobigny mais ces villes partaient de niveaux bien plus bas) et est désormais équivalent à celui constaté dans les arrondissements parisiens limitrophes. La ville est devenue l'une des plus chères du département : en 2008, le prix moyen du mètre carré à l'achat était de 4 390 € le mètre carré alors que la moyenne départementale

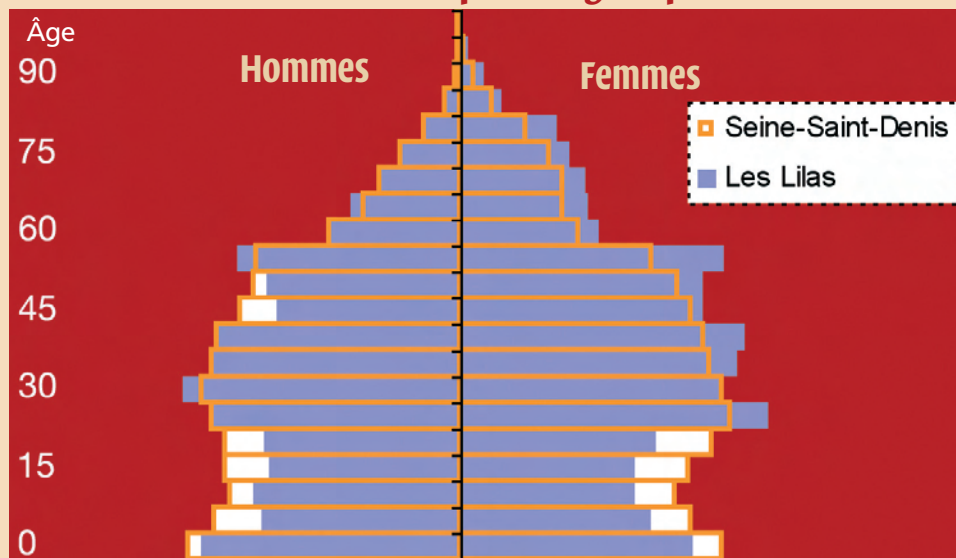
se situait à 2 930 €. Le marché de la location a connu une évolution similaire.

Les Lilas, territoire de diversité

La ville des Lilas se caractérise par la diversité de sa population. Diversité générationnelle d'abord : toutes les tranches d'âge s'y côtoient harmonieusement. Aujourd'hui, la population lilasienne est constituée pour 24 % de jeunes (moins de 20 ans), pour 59 % d'adultes entre 20 et 60 ans et pour 17 % de seniors (3 700 habitants de plus de 60 ans). Depuis 1999, la population de la commune a rajeuni : la part des moins de 20 ans est passée de 21 à 25 %. Ici encore, Les Lilas connaît une évolution semblable à celle du département, la Seine-Saint-Denis étant l'un des départements les plus jeunes de France métropolitaine. En revanche, le nombre important de seniors reste une particularité lilasienne : 17 % de plus de 60 ans aux Lilas, 14 % seulement dans le département. Au-delà de 60 ans, les femmes seules sont nombreuses du fait de l'espérance de vie féminine supérieure à celle des hommes : 1 000 femmes seules sur les 3 700 seniors Lilasiens.

Diversité sociale également : Les Lilas voit cohabiter harmonieusement presque toutes les catégories socioprofessionnelles. Les actifs lilasiens couvrent l'ensemble de l'échelle sociale :

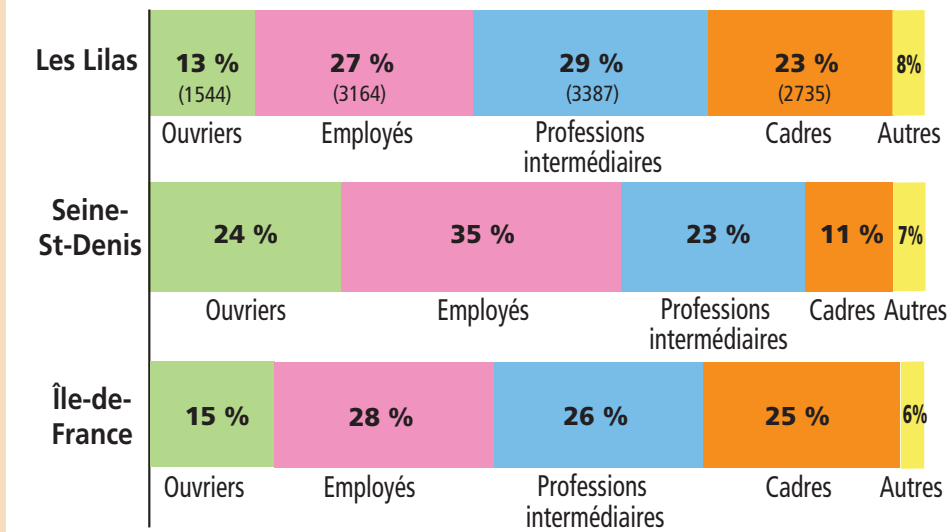
Seniors : les femmes vivent plus longtemps



Une ville attractive et de nouveaux habitants de toutes générations

	Les moins de 20 ans		Les 20-59 ans		Les plus de 60 ans	
	1999	2006	1999	2006	1999	2006
Les Lilas	4 270	5 410	11 978	12 924	3 659	3 737
	22,2 %	24 %	61 %	59 %	16,8 %	17 %
Seine-Saint-Denis	367 039	430 245	795 741	847 108	220 148	214 618
	26 %	29 %	58 %	57 %	16 %	14 %

Population active : répartition par catégories



13 % d'ouvriers, 27 % d'employés, 29 % de professions intermédiaires et 23 % de cadres. Depuis 1999, des évolutions sensibles sont à noter : le nombre d'ouvriers (de 16 à 13 %) et d'employés (de 33 à 27 %) a baissé (alors que ces deux catégories continuent de représenter 60 % de la population active dans le département de Seine-Saint-Denis), au profit des professions intermédiaires (de 26 à 29 %) et surtout des cadres (de 17 à 23 %) dont le nombre a notablement augmenté. Ce rééquilibrage au sein de la population active s'explique pour l'essentiel par la modification du tissu économique de la ville : les industries ont continué de fermer leurs portes sur notre territoire alors les emplois de « services » ont continué de se développer considérablement. L'augmentation du prix de l'immobilier n'y est évidemment pas non plus étrangère...

Cette diversité sociale se reflète partiellement dans le type de logement des familles lilasiennes. 3 350 familles sont propriétaires de leur logement, 5 900 ménages sont locataires. Ces derniers résident pour la plupart dans le cadre locatif privé (3 600 familles, soit 36 % des Lilasiens), 2 300 Lilasiens environ bénéficiant d'un logement social. L'habitat collectif reste largement dominant : 9 800 appartements pour 1 170 maisons ou pavillons individuels (11 %) seulement.

Les Lilas, un état d'esprit et un mode de vie à préserver

Lilasiens de toujours et nouveaux arrivants en conviennent : l'atmosphère lilasienne a ceci de particulier et de plaisant que chacun s'y côtoie, s'y connaît, s'y retrouve...

La diversité de la population lilasienne y contribue pleinement, il convient donc de

préserver précieusement cet acquis et d'œuvrer à ce qu'une telle situation se perpétue. La municipalité ne ménage pas ses efforts : multiplier les initiatives de collaboration entre les générations, œuvrer au développement des lieux de rencontre (marché par exemple), renforcer et préserver un tissu associatif exceptionnel par sa densité et sa vivacité, œuvrer à ce que toutes les catégories sociales puissent continuer de cohabiter en sécurité sur le territoire communal notamment par l'intermédiaire du PLU (plan local d'urbanisme) ou du renforcement des actions sociales... C'est à ce prix que notre commune sera davantage chaque jour une ville dans laquelle il est plaisant de résider.

Le phénomène « bobo » : mythe ou réalité ?

Le terme « bobo », contraction de bourgeois-bohème est issu d'un livre de l'anglais, David Brooks, intitulé *Bobos in Paradise* publié en 2000. L'auteur voulait par ce terme désigner l'émergence d'une nouvelle classe supérieure au croisement entre l'idéalisme des années 1960 et les comportements libéraux et individualistes. En France, le terme est plus fourre-tout et personne ne semble s'accorder sur une définition. En Île-de-France, il est utilisé pour désigner certains représentants des classes moyennes supérieures venus parfois de Paris *intra-muros* s'installer dans de plus grands logements en proche périphérie, comme aux Lilas, sans s'éloigner de la capitale. Notons que ceux que l'on désigne parfois abusivement sous le vocable « bobos » ne sont souvent ni bohèmes ni bourgeois.

Exemples de métiers des diverses « CSP »

La nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) consiste à classer les individus les uns par rapport aux autres en fonction d'un certain nombre de critères qui intègrent les diplômes, les métiers, la taille de l'entreprise, la formation, etc. Quelques exemples de métiers, au sens de l'INSEE, parmi les quatre principales catégories :

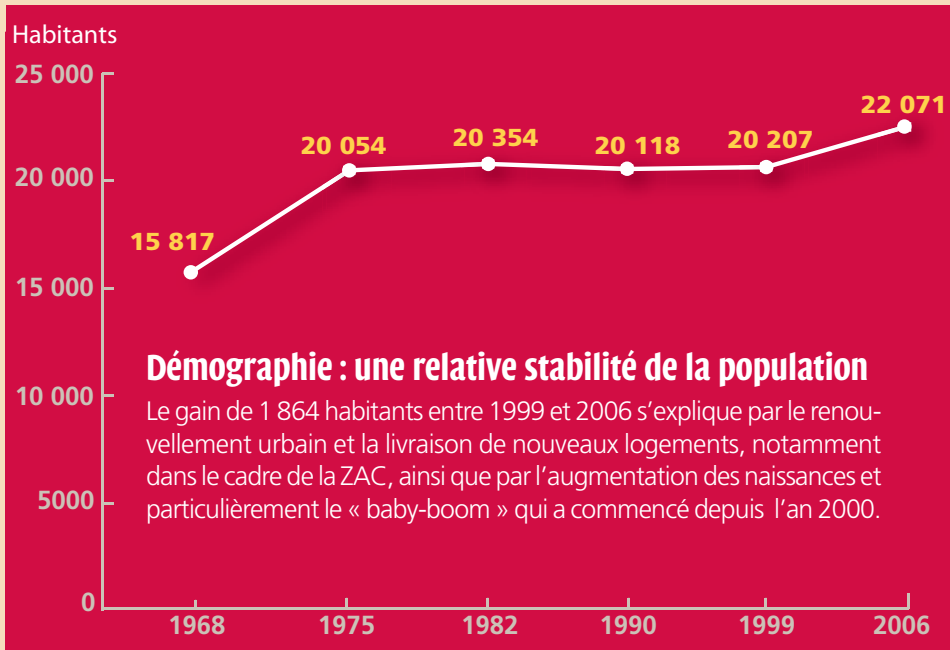
- **Les ouvriers** peuvent être conducteurs de chaîne, égoutiers, monteurs, routiers ou électriciens, peintres-plâtriers, maçons, dépanneurs électroménager, jardiniers...
 - **Les employés** sont assistantes maternelles, femmes de ménage, caissiers, coiffeurs (non qualifiés) ou agents de police, secrétaires, aides-soignants, ambulanciers (qualifiés)...
 - **Les professions intermédiaires** regroupent les agents de maîtrise ou les chefs d'une petite surface, les assistantes de direction, les éducateurs, les vendeurs en pharmacie ou les professeurs des écoles.
 - **Enfin, chez les cadres**, on retrouve les agents de publicité, les bibliothécaires, les économistes, les psychologues pour les cadres « - » et les directeurs d'école, administrateurs, ingénieurs d'État, architectes, notaires ou médecins pour les cadres « + ».
- Au côté de ces quatre catégories salariées, une autre regroupe les artisans, les commerçants, les chefs d'entreprise.

Propriétaires et locataires

- 3 350 familles lilasiennes propriétaires.
- 2 316 familles lilasiennes locataires en HLM.
- 3 600 familles lilasiennes locataires du privé.

La démographie en chiffres

- **Les moins de 20 ans** : 5 410 (24 %), dont 2 826 hommes et 2 584 femmes.
- **Les 20-65 ans** : 13 820 (63 %), dont 6 419 hommes et 7 401 femmes.
- **Les plus de 65 ans** : 2 840 (13 %) dont 1 012 hommes et 1 828 femmes.
- **Familles** : 5 736 (56,5 %), dont familles monoparentales : 1 079 (10,6 %)
- **Personnes seules** : 4 074 (40,2 %)
- **Cohabitants** : 334 (3,3 %)



Démographie : une relative stabilité de la population

Le gain de 1 864 habitants entre 1999 et 2006 s'explique par le renouvellement urbain et la livraison de nouveaux logements, notamment dans le cadre de la ZAC, ainsi que par l'augmentation des naissances et particulièrement le « baby-boom » qui a commencé depuis l'an 2000.



On naît beaucoup aux Lilas !

Créée en 1964, la maternité des Lilas s'est caractérisée dès ses premières années par ses combats en faveur de l'accouchement sans douleur, de la contraception et de l'avortement. Elle reste un lieu renommé, où l'on vient parfois de loin pour accoucher différemment. « En 2008, 1 612 femmes ont accouché chez nous », se réjouit Marie-Laure Brival, gynécologue obstétricienne et responsable du service de planification familiale et d'orthogénie. 156 d'entre elles (9,7 %) étaient Lilasiennes. Du fait de son succès, la maternité des Lilas est aujourd'hui à l'étroit dans ses murs. La municipalité travaille à ce que l'établissement puisse être reconstruit et modernisé sur le territoire communal afin que demeure ce fleuron des maternités françaises.

Les Lilas, ville d'activité

Emplois appartenant à la catégorie des...	Effectifs	%
Agriculteurs, exploitants	4	0.1
Artisans commerçants, chefs d'entreprise	468	8.3
Cadres	857	15.2
Professions intermédiaires	1317	23.3
Employés	1679	29.8
Ouvriers	1318	23.4

5 645 emplois sont recensés aux Lilas. Au-delà de la présence anecdotique de 4 agriculteurs, la domination du secteur tertiaire y est écrasante (4 816 emplois, soit plus de 85 %) confirmant la désindustrialisation de la commune.

Le commentaire de Sophie Zana, conseillère municipale chargée des études et de la prospective



Le paysage sociologique des Lilas évolue lentement, année après année. Le nombre de cadres et de professions intermédiaires augmente, le nombre d'ouvriers et d'employés diminue mais reste important. La population rajeunit mais le nombre élevé de seniors demeure une particularité de notre commune au regard des chiffres départementaux. Ces rééquilibrages constatés ces dernières années par les statistiques fournies par l'INSEE font de notre ville un modèle de mixité. En effet, cette diversité de notre population ne se traduit pas par des tensions croissantes nées d'aspirations divergentes mais, au contraire, par la persistance, le renforcement même d'un esprit particulier et plaisant : vivre aux Lilas, c'est le plus souvent connaître ses voisins, partager avec eux, les rencontrer régulièrement, s'impliquer dans la vie de la cité sous différentes formes. ... Pour la municipalité, c'est un défi passionnant que d'œuvrer pour préserver cette atmosphère particulière. Cela passe bien sûr par la volonté de répondre aux besoins spécifiques de chacun : les jeunes par l'intermédiaire d'une politique volontariste en faveur de l'éducation, les seniors par la multiplication des initiatives qui leurs sont proposées, les parents en difficulté par une « aide à la parentalité », les catégories sociales fragilisées par une action sociale renforcée. ... Mais il s'agit surtout d'œuvrer au renforcement du « vivre ensemble » : tout doit être fait pour que les espaces de rencontres, d'échanges, de discussions se perpétuent, se multiplient et demeurent vivants. Proposer une offre culturelle variée et accessible à tous, aider les nombreuses associations à faciliter les échanges et les partages, maintenir grâce au PLU un équilibre entre logements sociaux et habitat privé, œuvrer à dynamiser le tissu économique et commercial, agir pour favoriser la démocratie locale et la concertation avec les Lilasiens. ... Rien ne doit être négligé pour conserver cet acquis précieux et la municipalité a fait le choix, parfois à contre-courant des politiques gouvernementales, du maintien de services publics nombreux et de qualité car ils sont le meilleur garant de l'égalité entre tous les Lilasiens. Le maintien de cette diversité exige de notre part imagination et volonté. C'est à ce prix que nous préserverons l'harmonie au sein de notre ville. Cette imagination, cette volonté, nous nous efforçons de ne pas en manquer.

Tremplin musical

Branchez la guitare, 1, 2, 3, 4...

Avis aux musiciens amateurs ! Le 29 janvier, un tremplin musical se tiendra au centre culturel Henri-Dunant. À la clef, huit heures d'enregistrement en studio et la possibilité de se produire lors de la fête de la Musique.

Afin de promouvoir la création musicale locale et de permettre à des artistes en herbe de faire l'expérience de la scène, l'association Jeunes actifs organise, en partenariat avec la municipalité des Lilas, un tremplin musical ouvert à toutes les formations amateurs de la ville. Le rendez-vous est fixé le 29 janvier au centre culturel Henri-Dunant.

Pour y participer, les groupes doivent disposer d'un répertoire de composition d'au moins vingt minutes et envoyer à Jeunes actifs, avant le 15 décembre prochain, un enregistrement d'au moins quatre titres sur CD, une fiche de présentation de leur parcours musical, une cession des droits à l'image, des droits de diffusion et des droits d'édition



discographique, un engagement écrit à se produire sur la scène ouverte le 29 janvier et, pour les mineurs, une autorisation parentale leur permettant d'y participer.

Parmi les postulants, les groupes seront sélectionnés sur des

critères précis de musicalité et d'originalité mais aussi de pluralité des genres musicaux représentés. Ces finalistes se produiront sur la scène ouverte du centre culturel Henri-Dunant devant un jury composé de membres de la municipalité et de l'association Jeunes actifs. À la clef pour le gagnant, huit heures dans un studio d'enregistrement partenaire et la possibilité de se produire à nouveau sur scène lors de la fête de la Musique 2010 au quartier des Sentes.

Association Jeunes actifs
9, rue de la Convention
Les Lilas. Tél. : 06 10 67 83 55.
Courriel :
jeunes.actifs@hotmail.fr

Concerts

Chants de Noël aux Sentes

En décembre, le quartier des Sentes fête Noël en musique.

Afin de célébrer les fêtes de fin d'année, le centre culturel Henri-Dunant organise deux concerts dans le quartier des Sentes, en partenariat avec le conservatoire Gabriel-Fauré. Jeudi 17 décembre, les élèves de différentes classes de l'école maternelle Calmette interpréteront des chants de Noël. Ensuite, La Cantoria, ensemble vocal d'une dizaine d'élèves du conservatoire, interprétera cinq chants entre tradition et modernité. Suivront un verre de l'amitié et, à 19h30, un hommage à Claude Nougaro par les chorales et l'atelier jazz du conservatoire.

Vendredi 18 décembre, l'atelier lyrique et la classe de chant du conservatoire feront découvrir leurs répertoires, avec la parti-

cipation d'une classe de CE1 de l'école Paul-Langevin.

■ **Jeudi 17 décembre,**
à 18 heures. *Entrée libre.*
École Calmette
Allée du Docteur-Calmette.

■ **Vendredi 18 décembre,**
à 19 heures.
Entrée libre. Places limitées
Centre culturel
Henri-Dunant
36, bd Général-Leclerc.
Tél. : 01 43 60 92 88

Centre culturel
Henri-Dunant

01 43 60 92 88.

■ **Scrooge**

Compagnie Star Théâtre. Un soir de Noël, un vieil avare égoïste est visité par le fantôme d'un de ses amis, qui le met en garde contre les dangers d'une vie consacrée au profit et lui annonce la visite de trois esprits de Noël : passé, présent et avenir.

À partir de 8 ans. Entrée : 7,50 € (adultes), 5,50 € (enfants).

Réservation au TGC :
01 43 60 41 89.

Mercredi 9 décembre,
à 14 h 30.

■ **Histoires de neige**

Lecture en musique.

Des histoires pour attendre et fêter Noël sous la neige... En partenariat avec la bibliothèque jeunesse.

À partir de 5 ans.
Entrée libre.

Samedi 12 décembre,
à 10 h 30.

36, bd du Général-Leclerc.

Centre culturel
Jean-Cocteau

01 48 46 87 80.

■ **Quarante ans d'histoire**
Exposition.

Un voyage relatant, au travers d'affiches, les quarante ans du centre culturel Jean-Cocteau.

Entrée libre.

Du 24 novembre
au 12 décembre.

35, pl. Charles-de-Gaulle.

Vacances de Noël

La bibliothèque, le conservatoire et le centre culturel ferment leurs portes le samedi 19 décembre après les cours. Reprise des activités lundi 4 janvier.

Bibliothèque André-Malraux

01 48 46 64 76.

■ Bou et les 3 jours

Théâtre jeune public.

En suivant Bou à travers la forêt, les spectateurs vont se promener parmi les arbres mais aussi comme dans un livre ouvert rempli de mots, d'images et de chansons.

À partir de 5 ans.

Entrée libre.

Mercredi 2 décembre, à 15h30.

Auditorium d'Anglemont 35, place Charles-de-Gaulle.



Conservatoire Gabriel-Fauré

01 48 46 90 80.

■ Je dis : musique !

Concert d'élèves.

La classe d'alto du conservatoire propose de partager une heure musicale pour découvrir cet instrument, très semblable au violon, mais plus grand, donc plus grave, à la sonorité chaude.

Entrée libre.

Judi 3 décembre, à 18 h 30.

Auditorium d'Anglemont.

■ Les Mardis musicaux

Concert d'élèves.

Pour ces Mardis musicaux de Noël, les élèves du conservatoire offrent un rendez-vous riche en musique, du répertoire classique au contemporain, avec de belles surprises en prime...

Entrée libre.

Mardi 15 décembre, à 18h30 et 20 heures.

Auditorium d'Anglemont. 35, pl. Charles-de-Gaulle.

Résidence

Vincent Courtois : un archer d'élite aux Lilas

Reconnu comme l'un des grands du jazz européen, le violoncelliste Vincent Courtois multiplie les projets au Triton et maintenant au conservatoire de la ville.



La résidence de Vincent Courtois au Triton bat son plein. Le son en question est celui, subtil, de ce virtuose des musiques improvisées, peut-être le genre musical le plus inventif à l'heure actuelle. On pourra s'en faire une idée ce mois-ci au cours du festival Bleu Triton. Le violoncelliste, venu au jazz après une solide formation classique, y déploiera ses talents pour jouer des mélanges et nous faire partager les sonorités emprun-

tées à tous ses voyages dans le jazz manouche, les musiques noires, le funk, etc. Une passion des alchimies musicales qui a fait entrer cet artisan des sons avec enthousiasme dans les complicités que cette résidence au Triton lui ouvre, en particulier avec le jeune groupe en

développement Wat, pour lequel il manifeste un intérêt sincère : « Leur son pop-rock assez électrique présente une musique bien plus travaillée et plus cadrée que celle que j'ai pratiquée jusqu'à présent. Le travail de répétition que nous menons ensemble est vraiment riche », dit-il. Les Wat que l'on retrouvera donc sur scène, avec d'autres invités de Vincent Courtois, le chanteur John Greaves, le 18 décembre, et le saxopho-

niste Thomas de Pourquery, le 19. Pour des mélanges inouïs, au sens propre du terme.

Pédagogie

En décembre, démarre aussi une série d'interventions de Vincent Courtois au conservatoire Gabriel-Fauré : ateliers, master class, rencontres avec des instrumentistes et des classes de jazz... Le but pédagogique est d'ouvrir les élèves à la musique improvisée et d'approfondir ainsi cet univers musical. C'est aussi une chance donnée aux artistes en herbe de partager des moments musicaux avec ce grand musicien. Un travail qui se concrétisera par un concert public en avril. Les élèves du conservatoire et le maître présenteront les résultats de leur travail au Triton.

Vincent Courtois

Festival Bleu Triton

Vendredi 18 et samedi

19 décembre, à 21 heures.

Tél. : 01 49 72 83 13.

Théâtre musical

Des Lilasiens sur les planches

La compagnie Respir', composée de nombreux Lilasiens, présente deux pièces musicales au Théâtre Marsoulan.

Une troupe de comédiens et de musiciens, issus pour la plupart des Lilas, présente, en décembre, deux pièces au Théâtre Marsoulan à Paris. Dans *Les Nièces de monsieur Rameau*, un claveciniste philosophe et deux chanteuses tiennent salon. S'ils parlent philosophie, ils profitent aussi des plaisirs qu'offre leur époque : le café, le chocolat et la bonne chère mais aussi la danse, les voyages et le libertinage.

Titania, reine des fées plonge le spectateur dans l'univers d'une

reine qui, envoûtée, tombe amoureuse de la première créature qu'elle voit à son réveil. Une adaptation de l'opéra d'Henry Purcell *The Fairy Queen* et de la comédie de William Shakespeare *Le Songe d'une nuit d'été*.

■ Les Nièces

de monsieur Rameau

Les 6, 13 et 20 décembre, à 20 heures.

■ Titania, reine des fées

Les 7, 8, 14 et 15 décembre, à 20 heures.



Théâtre Marsoulan

20, rue Marsoulan

75012 Paris.

Tél. : 01 43 41 54 92.

Concerts

Le jazz dans tous ses états

Rendez-vous à ne pas manquer en décembre, la sixième édition du Bleu Triton Jazz Festival offre une programmation éclectique.

Du 3 au 19 décembre, pour la sixième édition du Bleu Triton Jazz Festival, il y aura du très bon son au Triton. Le 5 décembre, le Louis Sclavis Quintet invite le public à un périple musical en douze étapes inspiré de l'Odyssée d'Homère. Un voyage aux confins du monde contemporain pour atteindre, au-delà de la virtuosité, la fragilité et l'émotion. Le quartet Jaster propose, quant à lui, un mariage subtil entre jazz et musiques du monde (3 décembre) tandis que le bandonéoniste Tristan Macé présente Illaps, un quintet voué à l'improvisation collective (10 décembre).

D'improvisation, il sera aussi question lors de l'exceptionnel *Dodécadanse* du 17 décembre, rassemblant le guitariste Sylvain Luc et la danseuse Patricia Kuypers. Enfin, le Triton propose cette année un grand bal musette *Mazette, la belle chahute !*, le 12 décembre. Arrivés tout droit de la Drôme et armés d'un répertoire festif et dansant, les huit musiciens du collectif Le Bal des allumés

proposeront, pour le plus grand plaisir des danseurs, un mélange de vieux airs de musette, d'airs connus de tous et de reprises plus récentes ainsi que quelques compositions originales.



Bleu Triton Jazz Festival
Du 3 au 19 décembre.
Concerts à 21 heures.
Le Triton

11 bis, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 49 72 83 13.
www.letriton.com

Compagnie en résidence

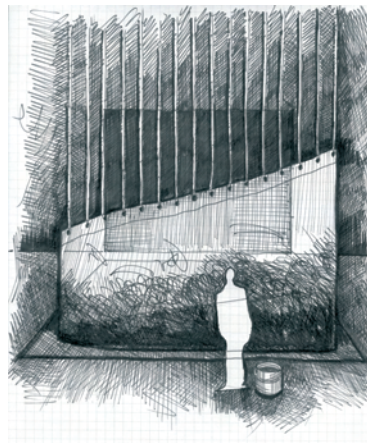
Première création du Provoke Theatre aux Lilas

En résidence à Lilas en scène, le Provoke Theatre poursuit son exploration du répertoire anglo-saxon, avec l'adaptation d'une pièce contemporaine écrite par Gilles Pétel.

Le Monologue de la femme ivre de bonheur est l'histoire d'une héroïne anonyme qui erre sur une dune et raconte sa nouvelle existence avec un grand amour dans un lieu de vie idyllique. Or, au fil de la narration, cette dune se révèle être une décharge publique, un désert d'ordures. « Dans la mise en scène, le Provoke Theatre répondra à deux enjeux, explique Valère Foy, metteur en scène et scénographe : comment capter et transporter l'attention du public tout au long de la grande tirade d'une héroïne seule en scène ? Et comment créer un espace de jeu qui se meut au fur et à mesure de la parole de la protagoniste jusqu'à devenir le second personnage de la pièce ? »

Vendredi 4, samedi 5 et lundi 7 décembre, à 20 heures.
Entrée libre, réservation indispensable.

Lilas en scène
23 bis, rue Chassagnolle.
Tél. : 01 43 63 41 61.



Soirée Laurent Bénégui le 5 décembre

Le romancier et cinéaste lilasien sera à l'honneur lors d'une soirée au Théâtre du Garde-Chasse. Au programme :
- à 20 h 30 : projection de son film *Au petit Marguery*, précédé du court-métrage *Mireille et Barnabé aimeraient bien en avoir un*.
- à 22 h 15 : rencontre avec l'au-

teur sur le thème de l'adaptation des romans au cinéma. À l'occasion de la réédition du roman *Au petit Marguery* (éd. Julliard), dédicace organisée avec la librairie Folies d'encre. Tarif unique : 4 €. Le samedi 5, à 20 h 30. TGC - 181 bis, rue de Paris. Tél. : 01 43 60 41 89

Théâtre
du Garde-Chasse

01 43 60 41 89.

■ Les Nuits blanches
De Fedor Dostoïevski.
Théâtre.

Mise en scène Xavier Gallais. À Saint-Petersbourg, lors des nuits blanches de la fin de l'hiver, la rencontre d'un jeune homme rêveur et d'une jeune femme égarée.
Vendredi 4 décembre, à 20 h 45.

■ La Gaîté lyrique
Concert de Noël.

Vendredi 11 décembre, à 20 h 45.
Complet.
TGC - 181 bis, rue de Paris.

Folies d'encre

01 43 63 20 20.

■ Delphine de Vigan

La lauréate du prix Folies d'encre 2009 dédicacera son roman *Les Heures souterraines* (éd. Lattès).

Samedi 12 décembre, à 16 heures.

À noter : la librairie est désormais ouverte sans interruption de 10 heures à 19 heures, du mardi au samedi, et le dimanche de 10 heures à 13 heures.
3, rue du Garde-Chasse.



Le Melting Potes

01 48 58 75 29.

Concerts du vendredi soir
- Ça peint ça !, chanson française

Le 4 décembre, à 20 h 30.
- François Abakuya, musique du Sénégal
Le 11 décembre, à 20 h 30.
- Chris Kenna, blues
Le 18 décembre, à 20 h 30.
32, rue Jean-Moulin.

Sortir aux Lilas en décembre

MARDI 1^{ER} DECEMBRE

Jusqu'au 11 déc.	● Corps et âmes	C. culturel Dunant
Jusqu'au 12 déc.	● 40 ans du centre culturel	Espace d'Anglemont
Jusqu'au 19 déc.	● Hélène Giraud	Le Triton
16 h 45	● Le Syndrome du Titanic	Ciné TGC
19 h	● Lucky Luke	Ciné TGC
21 h	● Le Syndrome du Titanic	Ciné TGC

MERCREDI 2

14 h 15	● Panique au village	Ciné TGC
15 h 30	● Bou et les 3 zours	Espace d'Anglemont
15 h 45	● Le Ruban blanc (v.o.)	Ciné TGC
18 h	● La Machine à verbe (vernissage)	Khiasma
18 h 30	● Micmacs à Tire-Larigot	Ciné TGC
20 h 30	● Algorithmes	Khiasma
21 h	● Le Ruban blanc (v.o.)	Ciné TGC

JEUDI 3

18 h 30	● Je dis : musique !	Espace d'Anglemont
20 h 30	● Une politique de la langue	Khiasma
21 h	● Jaster	Le Triton

VENREDI 4

20 h	● Le Monologue de la femme...	Lilas en scène
20 h 30	● Avatars	Khiasma
20 h 30	● Ça peint ça !	Le Melting Potes
20 h 45	● Les Nuits blanches	TGC
21 h	● Octurn / Magic Malik	Le Triton

SAMEDI 5

14 h 15	● Panique au village	Ciné TGC
15 h 45	● Micmacs à Tire-Larigot	Ciné TGC
17 h	● Emmanuel Adely	Khiasma
17 h 45	● Le Ruban blanc (v.o.)	Ciné TGC
19 h 30	● E. Jacquet et V. Maestri	Khiasma
20 h	● Le Monologue de la femme...	Lilas en scène
20 h 30	● Soirée Bénégui	Ciné TGC
21 h	● G. Veneau et E. Loreaux	Khiasma
21 h	● Louis Sclavis Quintet	Le Triton

DIMANCHE 6

15 h	● Micmacs à Tire-Larigot	Ciné TGC
17 h	● Le Ruban blanc (v.o.)	Ciné TGC

LUNDI 7

14 h 15	● Micmacs à Tire-Larigot	Ciné TGC
16 h 15	● Le Ruban blanc (v.o.)	Ciné TGC
19 h	● Micmacs à Tire-Larigot	Ciné TGC
20 h	● Le Monologue de la femme...	Lilas en scène
21 h	● Le Ruban blanc (v.o.)	Ciné TGC

MARDI 8

14 h 30 / 18h	● Le Ruban blanc (v.o.)	Ciné TGC
21 h	● Micmacs à Tire-Larigot	Ciné TGC

MERCREDI 9

14 h 30	● L'Enfant au grelot	Ciné TGC
14 h 30	● Scrooge	C. culturel Dunant
16 h 45	● Le Concert (v.o.)	Ciné TGC
19 h	● La Grande Vie	Ciné TGC
21 h	● Le Concert (v.o.)	Ciné TGC

JEUDI 10

21 h	● Illaps	Le Triton
------	----------	-----------

VENREDI 11

20 h 30	● François Abakuya	Le Melting Potes
20 h 45	● La Gaîté lyrique	TGC
21 h	● Jeand'heur, Blanchet + Gleizes...	Le Triton

SAMEDI 12

10 h 30	● Histoires de neige	C. culturel Dunant
16 h	● Delphine de Vigan	Folies d'encre
18 h 45	● Le Concert (v.o.)	Ciné TGC
21 h	● La Grande Vie	Ciné TGC
21 h	● Le Bal des allumés	Le Triton

MARDI 15

14 h 30	● La Grande Vie	Ciné TGC
16 h 15	● Le Concert (v.o.)	Ciné TGC
18 h 30 / 20 h	● Les Mardis musicaux	Espace d'Anglemont
18 h 45	● Le Concert (v.o.)	Ciné TGC
21 h	● La Grande Vie	Ciné TGC

MERCREDI 16

14 h 30	● Piano Forest	Ciné TGC
16 h 45	● Les Herbes folles	Ciné TGC
18 h 45	● À l'origine	Ciné TGC
21 h	● Les Herbes folles	Ciné TGC

JEUDI 17

16 h 30	● À l'origine	Ciné TGC
18 h	● Concert de Noël	École Calmette
19 h	● Les Herbes folles	Ciné TGC
21 h	● À l'origine	Ciné TGC
21 h	● Sylvain Luc, Patricia Kuypers	Le Triton

VENREDI 18

14 h 15	● À l'origine	Ciné TGC
16 h 45	● Les Herbes folles	Ciné TGC
18 h 45	● À l'origine	Ciné TGC
19 h	● Concert de Noël	C. culturel Dunant
20 h 30	● Chris Kenna	Le Melting Potes
21 h	● Vincent Courtois, Wat, John Greaves	Le Triton
21 h 15	● À l'origine	Ciné TGC

SAMEDI 19

14 h 30	● Les Herbes folles	Ciné TGC
16 h 45	● Piano Forest	Ciné TGC
18 h 45	● À l'origine	Ciné TGC
21 h	● Vincent Courtois, Wat, T. de Pourquery	Le Triton
21 h 15	● Les Herbes folles	Ciné TGC

DIMANCHE 20

15 h	● Les Herbes folles	Ciné TGC
17 h	● À l'origine	Ciné TGC

LUNDI 21

14 h 30	● Piano Forest	Ciné TGC
16 h 45 / 19h	● Les Herbes folles	Ciné TGC
21 h	● À l'origine	Ciné TGC

MARDI 22

14 h 30	● À l'origine	Ciné TGC
17 h	● Piano Forest	Ciné TGC
19 h	● À l'origine	Ciné TGC
21 h 15	● Les Herbes folles	Ciné TGC

MERCREDI 23

14 h 30	● Panda petit panda	Ciné TGC
16 h 45	● Trésor	Ciné TGC
18 h 45	● L'Imaginarium du Dr Parnassus (v.o.)	Ciné TGC
21 h	● Trésor	Ciné TGC

SAMEDI 26

14 h 30	● Panda petit panda	Ciné TGC
16 h 45	● Trésor	Ciné TGC
18 h 45	● L'Imaginarium du Dr Parnassus (v.o.)	Ciné TGC
21 h	● Trésor	Ciné TGC

DIMANCHE 27

15 h	● Trésor	Ciné TGC
17 h	● L'Imaginarium du Dr Parnassus (v.o.)	Ciné TGC

LUNDI 28

14 h 30	● Trésor	Ciné TGC
16 h 45	● Panda petit panda	Ciné TGC
19 h	● Trésor	Ciné TGC
21 h	● L'Imaginarium du Dr Parnassus (v.o.)	Ciné TGC

MARDI 29

14 h 30	● Panda petit panda	Ciné TGC
16 h 45	● L'Imaginarium du Dr Parnassus (v.o.)	Ciné TGC
19 h / 21h	● Trésor	Ciné TGC
Jusqu'au 15	● Dehors-dedans Esp. Ang./C. C. Dunant/Parc L.-Aubrac	

Sport

Vovinam viet vo dao, la petite association qui monte

Créée en 2004, l'association Vovinam viet vo dao Les Lilas rassemble plus d'une centaine d'adhérents passionnés par cet art martial vietnamien très complet et accessible à tous.



Démonstration de ciseaux, prise aérienne qui consiste à attaquer un adversaire en le saisissant ou en le percutant avec ses jambes.

L'enthousiasme de Jérôme Beruben pour le vovinam viet vo dao est communicatif. En 2004, lorsque ce Lilasien décide de créer un club dédié à cet art martial vietnamien, ils n'étaient qu'une poignée à le pratiquer. Cinq ans plus tard, l'association vient de dépasser les cent adhérents. Tant et si bien que le jeune président pense déjà ouvrir plus de cours l'année prochaine.

Si le vovinam viet vo dao plaît autant, c'est « parce qu'il s'agit d'un art martial très complet qui allie pieds et poings comme au karaté ou au taekwondo, saisies, projections et clefs comme au judo ou au ju-jitsu, lutte vietnamienne et pratique des armes, comme le sabre et le bâton, pour le plus haut niveau », explique Jérôme Beruben. Ce que confirme Michael Corcolle, 35 ans, dont trois ans de vovinam : « Je suis venu à ce sport presque par hasard car le club était à côté de chez moi, mais j'y suis resté parce que j'y

ai trouvé tout ce que je cherchais dans un art martial, du physique pour se dépenser, une part plus artistique et une véritable diversité dans la pratique. »

Accessible à tous

Autre atout indéniable : l'aspect évolutif de ce sport, adapté à tous les âges et à toutes les morphologies. « Le but est de ne jamais forcer les élèves. J'essaie toujours d'ajuster la pratique aux capacités et aux facilités des uns et des autres. Par exemple, si un élève est doué en techniques de lutte, j'approfondis cet aspect avec lui », souligne Jérôme Beruben.

Le vovinam est aussi particulièrement adapté à la morphologie féminine, les femmes représentant d'ailleurs près de 50 % des effectifs du club. « Les Vietnamiens, à qui l'on doit ce sport, sont plutôt de petite taille, ce qui fait que la plupart des techniques peuvent être réalisées facilement par les

femmes », souligne Florène Vaxelaire, 19 ans, qui entame sa quatrième année de pratique. De plus, le vovinam ne se base pas seulement sur la force physique mais beaucoup sur le placement du corps et l'intelligence du mouvement. « De nombreuses clefs bloquant les articulations reposent davantage sur la technique que sur la force pure. On peut donc en théorie les pratiquer sur tout le monde, y compris un grand type baraqué », conclut Florène.

**Vovinam viet vo dao
Les Lilas**

- Président :
Jérôme Beruben
- Adhésion : 130 €
(90€ pour les 10-15 ans)
- Tél. : 06 26 67 38 78.
- Courriel : vovinam.viet-
vodao@free.fr
- Site Internet :
www.vovinam-
leslilas.com

**Téléthon,
les 5 et 6 décembre**

De nombreuses animations sont organisées aux Lilas à l'occasion du Téléthon.

■ **Samedi 5 décembre**, de 9 h 30 à 18 h 30, à l'initiative du comité des fêtes : concerts sur le parvis de la mairie et vente d'objets offerts par des commerçants. De 15 h 30 à 18 h 30 : animation rollers au gymnase Rabeyrolles par Roolilalet's.

■ **Dimanche 6 décembre**, balade avec Les Lilas randonnées à la découverte des crèches de Noël parisiennes (départ à 10 heures devant la mairie). Tout le week-end, des actions seront menées chez certains commerçants.

Comité des fêtes :
01 48 44 70 29.

Stage de modelage

L'Atelier du pas sage organise deux stages pour les enfants du 21 au 23 et du 28 au 30 décembre, de 14 heures à 17 heures. Prix : 38€ (3 jours).
Tél. : 06 27 10 31 73.

**Parrainage d'enfants
hospitalisés**

L'association Médecins du monde recherche des bénévoles pour visiter trois fois par semaine des enfants hospitalisés et isolés à l'hôpital Robert-Debré, proche de la Porte des Lilas (48, boulevard Sérurier, Paris 19^e). Il s'agit d'enfants venus de loin se faire soigner en France et souffrant de pathologies lourdes.

Mission parrainage des enfants hospitalisés
Tél : 01 44 92 13 10.

Conseil municipal du mercredi 25 novembre 2009

Principales délibérations

■ Hommages

Le maire a évoqué la disparition d'Henri Desmaizères, Jean Andurand, René Vignand et Frédéric Fournier. Le conseil municipal leur a rendu hommage en observant un instant de recueillement.

■ Création de la communauté d'agglomération « Est Ensemble »

Le conseil municipal a approuvé la création de la communauté d'agglomération entre les villes de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville, dont le périmètre a été fixé par arrêté préfectoral le

24 août 2009. Cette communauté d'agglomération prendra le nom de « Est Ensemble ». Son siège sera fixé en l'hôtel de ville de Romainville. Outre les compétences obligatoires – le développement économique, l'aménagement du territoire (transports, déplacements...), l'équilibre social de l'habitat (programme local de l'habitat, lutte contre l'insalubrité...), et la politique de la ville (prévention de la délinquance, rénovation urbaine...), les neuf communes membres ont décidé d'ajouter les compétences optionnelles suivantes : l'assainissement, l'eau potable, l'environnement et le cadre de vie,

les équipements sportifs et culturels et l'action sociale d'intérêt communautaire. Au sein de ces compétences, les dispositifs qui feront effectivement partie du champs communautaire seront définis dans un délai de deux ans.

■ Désignation des représentants des Lilas à la communauté

Le conseil de la communauté d'agglomération « Est Ensemble » sera composé de quarante-trois membres. Les maires se sont mis d'accord pour que la représentation des villes les moins peuplées soit majorée et que celles des plus peuplées soit minorée. Ainsi, la municipalité des Lilas disposera de

Expression libre des groupes politiques du conseil municipal



Groupe des élus Verts

UN AGENDA 21 AUX LILAS

Du 7 au 12 décembre, à Copenhague, aura lieu la Conférence des Nations unies sur le changement climatique, où nous continuons à exiger des engagements forts de notre gouvernement et de l'Europe. Mais dès 1992, celle de Rio avait déjà posé les bases d'un développement durable pour le XXI^e siècle appelé Agenda 21. Après le plan de réduction des déchets sur cinq ans lancé il y a trois mois, la Ville des Lilas s'engage dans la lutte contre le réchauffement climatique en mettant en place son propre Agenda 21 : une démarche d'abord participative, avec la formation et la mobilisation des élus et du personnel communal lilasiens, suivie très rapidement d'un prédiagnostic sur les pratiques internes de la municipalité, pour aboutir fin février à des préconisations d'actions, ne dissociant jamais écologie, social et économie. Une démarche qui devra s'élargir, de 2010 à début 2011, à l'action de la municipalité dans la ville. Plus qu'une concertation, une coconstruction avec les Lilasiens qui le souhaitent, citoyens, associations, commerçants et entreprises, de cet « agenda », calendrier-programme d'actions concrètes pour guider l'action municipale. Des exemples : achats écologiquement responsables et socialement équitables, comme l'alimentation bio dans les cantines, ou le papier recyclé dans l'administration, isolation des bâtiments communaux, économies d'eau et d'énergies, lutte contre la pollution sonore et électromagnétique, éducation au développement durable en milieu scolaire... Une démarche évolutive, pour penser le développement économique et social pour qu'il soit durable.

B. BERGERON, C. FALQUE, M-G. LENTAIGNE, N. KARMOCHKINE, I. OLMIER-BARBREL, C. PAQUIS, P. STOEBER. CONTACT : 06 03 00 54 72.

Groupe Ensemble pour Les Lilas

QUI EST LE VEILLEUR DE NUIT DES LILAS ?

Dormez tranquillement, Lilasiennes, Lilasiens, il ne se passe jamais rien dans notre ville. La tournée est faite toutes les heures de la nuit et c'est parfaitement tranquille. Il n'y a aucun problème de drogue ni de bandes aux Bruyères, ni bien sûr au quartier des Sentes et encore moins ailleurs (Floréal, rue de Noisy, etc.). Il n'y a aucune attaque envers les personnes, surtout âgées, pour voler leur sac. Il n'y a aucun cambriolage ou toute autre forme de larcin. Il n'y a jamais de voitures brûlées, même pas dans la Résidence de l'Avenir. Vous avez lu *Le Parisien*, il ne se passe jamais rien, sauf exception. Il est prévu un dispositif supplémentaire pour renforcer la prévention : la vidéosurveillance. Ce dossier est entre les mains de la mairie depuis la campagne électorale : il n'y a aucun doute, la mise en place aura lieu d'ici quelques jours (quelle rapidité dans la décision !) avec un plan d'installation de la vidéosurveillance (important, on ne peut pas en douter), car il faut bien prendre en compte le sentiment d'insécurité des habitants des Lilas. Si rien n'a été mis en œuvre jusqu'à présent, c'est sûrement la faute du gouvernement actuel qui a sûrement freiné le développement des dispositifs de sécurité et, le pire, c'est que les subventions disponibles : il faut les demander. Quelle perte de temps ! En conclusion : c'est facile, c'est toujours la faute de l'autre.

La trêve de Noël arrive, alors, les élus C. SYLVAIN, F. THOREAU, J. UZAN, C. RINGUET et J.-C. DUPONT vous souhaitent de bonnes fêtes.

Groupe des élus communistes

RÉFORME BALLADUR-SARKOZY : LA FIN DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

Ça vous paraît loin mais ça vous touchera de près ! Le projet gouvernemental de réforme des collectivités locales est une régression sans précédent dans l'histoire de la vie démocratique du pays ; ce nouveau projet aux accents ultralibéraux prône une nouvelle forme d'étatisation et l'exclusion des citoyens. Disparition de la plupart des communes, création de métropoles imposées d'en haut qui vont dépouiller les départements de leurs moyens et de leurs compétences et pénaliser les zones rurales. Fusion des élus, disparition de la clause de compétence générale pour la région et le département réduisant considérablement le principe de la libre administration. Suppression d'élus de proximité, renforcement du rôle des préfets qui auront le dernier mot sur le redécoupage des échelons territoriaux et leur marge d'action. Avec la suppression de la taxe professionnelle, ressource très importante pour les collectivités, et l'arrivée de la taxe carbone, le gouvernement fait clairement le choix de protéger le capital au détriment des salariés et de tous ceux dont les revenus ne permettent pas de changer de mode de consommation. Au final, c'est encore la population qui paiera les pots cassés de ce remodelage antidémocratique qui touche le cœur des institutions. Le Parti communiste ne défend pas le *statu quo* : une réforme est nécessaire. Elle n'a de sens que si elle ouvre, à tous les citoyens, l'accès à de réels pouvoirs d'élaboration et d'intervention dans les lieux de décision. C'est pourquoi nous proposons de promouvoir la démocratie dans tous les domaines.

Malika DJERBOUA, Liliane GAUDUBOIS, Claude LASNON
Roland CASAGRANDE, Claude ERMOGÉNI, David FRANÇOIS, Gérard MESLIN

Groupe UDAC

UN PEUPLE DE CITOYENS

Les cérémonies commémoratives nous l'ont rappelé, chacun de nous, citoyen, même le plus humble, a le droit au respect de sa personne, de son action, de son opinion. C'est vrai pour tous les acteurs du long conflit 1914-1918, mais la règle républicaine n'a pas changé ! Alors que penser de l'oubli d'inviter le 11 novembre 2009 tous les élus d'opposition à la cérémonie commémorative des Lilas ? Serait-ce qu'ils dérangent ? Et avec eux tous les citoyens qui leur ont donné par leur vote en 2008 le mandat de les représenter ? Je m'interroge d'autant plus que le maire ces temps-ci est avare à mon endroit de tous ces gestes de civilité qui accompagnent habituellement les réunions municipales. Est-ce que je dérange ses plans ? Je n'ai pas d'opinion définitive mais je m'interroge, et je le fais publiquement. Car il y a des enjeux majeurs pour la ville avec la création qui paraît certaine de l'intercommunalité de neuf villes. *A priori* le maire a affirmé que la présence d'élus de l'opposition y serait légitime. Mais il pratique parfois le rideau de fumée...

Georges AMZEL, conseiller municipal

Prochain conseil municipal
mercredi 20 janvier,
à 19 h 30

Mairie des Lilas
 Salle des mariages
 et du conseil (1^{er} étage)

huit représentants. Le conseil municipal a élu D. Guiraud, C. Lagrange, C. Ermogéni, P. Stoeber, E. Tramunt, R. Casagrande, M-G. Lentaigne, J-C. Dupont.

■ **Décisions modificatives du budget Ville et du budget ZAC pour 2009**

Le conseil municipal a approuvé deux décisions modificatives concernant respectivement le budget Ville et le budget ZAC. Il s'agit d'opérations de régularisation et de compléments de crédit de fin d'exercice 2009.

■ **Convention entre la Ville et la maternité des Lilas**

Le conseil municipal a donné le feu vert à la signature d'une convention entre la Ville des Lilas et la maternité, qui prévoit la mise à disposition d'un gynécologue pendant quatre heures hebdomadaires au centre municipal

Permanences

- Les maires adjoints reçoivent, à tour de rôle, sans rendez-vous, tous les jeudis de 18 heures à 20 heures, en mairie. Il est également possible de prendre rendez-vous en appelant le cabinet du maire au 01 43 62 82 02.

À noter : il n'y aura pas de permanence les jeudis 24 et 31 décembre.



La permanence du député de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone, aura lieu vendredi 29 janvier, de 16 heures à 19 heures. Prendre rendez-vous le jour même au 01 43 62 82 02.



La conseillère régionale d'Île-de-France, Martine Legrand, reçoit sur rendez-vous, à prendre au 01 49 42 73 10, en mairie du Pré-Saint-Gervais.

La future communauté d'agglomération en débat

Trois débats publics sont organisés en décembre sur le thème : **Quelle intercommunalité pour...**

Mieux vivre ensemble ?

Mercredi 2 décembre, à 19 heures
 au collège Politzer, 52, rue Jules-Ferry à Bagnolet.

Assurer un développement urbain harmonieux ?

Jeudi 10 décembre, à 19 h 30
 salle Pierre-Brossolette, rue Pierre-Brossolette au Pré-Saint-Gervais.

Assurer un développement économique partagé ?

Lundi 14 décembre, à 19 h 30
 Gymnase Paul-Langevin, rue du 18-Avril-1944 à Noisy-le-Sec.



L'association de préfiguration de l'intercommunalité de l'Est parisien (l'APIEP) met à votre disposition un nouvel espace d'information interactif : www.apiep93.org. Via ce site, vous pouvez formuler vos attentes et vos propositions.

de santé, et ce pendant quatre ans, à compter du 1^{er} janvier 2010. Le médecin gynécologue a pour mission d'effectuer des consultations et de participer aux activités de planification familiale mises en place au CMS. En contrepartie, la Ville s'engage à verser 950€ nets par mois à la maternité des Lilas.

■ **Prix et qualité du service public d'élimination des déchets**

Le conseil municipal a pris acte de la communication, par le maire, du rapport d'activité 2008 de la Ville sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, et émis un avis favorable au bilan d'activité de la Ville.

Le compte rendu du conseil peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr.

Hommage



Le 25 novembre, Frédéric Fournier, agent communal du service des espaces verts, est décédé tragiquement, à l'âge de 42 ans. Sa disparition a suscité une très vive émotion parmi ses collègues de travail. À son épouse, à Mickael, à Johanna et à Yohann, la Ville des Lilas adresse ses condoléances attristées.

Emplois-services

Maman petite fille 29 mois cherche nounou gardant enfant du même âge, du lundi au vendredi, horaires à définir. Tél. : 06 18 43 12 03.

JH propose aide informatique, initiation, réparations, formatage. 15 €/h. Tél. : 06 12 08 42 62.

Violoniste diplômé conservatoire de Grenoble donne cours de violon et/ou solfège. 30 €/h. Tél. : 06 85 66 95 79 ou maiko.shinohara@yahoo.fr

Dame sérieuse propose garde bébés ou enfants à domicile. Tél. : 06 63 28 25 49.

Lycéenne terminale littéraire cherche prof ou pers. qualifiée pour cours philo. Tél. : 06 21 65 56 77.

F sérieuse cherche garde enfants, pers. âgées, coiffure à domicile. Tél. : 06 21 63 09 37.

Jeune étudiante cherche baby-sitting soir et WE. Tél. : 06 79 81 70 50 ou babbysit@hotmail.fr

Pro de l'image convertit VHS et s-VHS en DVD. Tournage et montage de tous vos événements à conserver. Tél. : 06 18 46 33 40 ou pa.pineau@free.fr

Dame cherche petit chien à promener (matin, PM et soir) + aide pers. âgée pour courses, promenade, petits travaux. Tél. : 06 03 69 86 25.

JF sérieuse cherche garde d'enfants tte la journée, de 9 h à 15 h 30. Tél. : 06 06 57 69 46.

Artisan pro. cherche travaux peinture, enduit, carrelage, parquet flottant, maçonnerie, devis gratuit. Tél. : 06 77 26 51 78.

Ass. maternelle agréée avec exp. de 10 ans cherche bébé ou enfant à garder à partir de janvier 2010. Tél. : 01 48 40 76 19.

F sérieuse cherche enfants à garder tous âges à domicile, du lundi au vendredi, toute la journée ou après l'école. Tél. : 06 14 41 83 97.

Nounou sympathique et chaleureuse cherche à garder enfants au domicile des parents. Tél. : 06 37 84 10 45 ou imhotepe23@yahoo.fr

Monitrice auto-école patiente et pédago prop. cours code individuels sur thème au choix (25 € / 1 h 30). Tél. : 06 63 64 92 03 ou actionroute@hotmail.fr

Prof. exp. donne cours anglais, all'd, latin ts niveaux, examens, concours. Bons résultats. Tél. : 01 56 63 08 52.

Étudiante sérieuse et motivée donne cours de violon, ts niveaux pour découvrir ou soutenir apprentissage. Tél. : 06 21 57 28 96 ou charlottepiga@aol.com

Bonnes affaires

Vends chambre enfant : lit mezzanine, bureau, armoire TBE : 500 € + 3 tables gigognes : 10 €. Tél. : 01 48 97 99 28 ou yayabibech@hotmail.fr

Vends poussette double Peg Perego TBE : 120 €. Tél. : 06 03 31 59 77.

Vends matériel menuiserie, table avec scie perceuse. TBE. Tél. : 01 48 97 27 74 ou 06 78 23 91 33.

Vends grande table salon carrée (hêtre marron) : 80 € + table SàM fer forgé et plateau en verre, 4 chaises fer forgé et rotin. TBE : 250 €. Tél. : 06 62 63 65 48.

Vends halogène doré + meuble TV noir + commode blanche + tapis bleu + chaise de bureau : 100 €. Tél. : 01 48 97 98 14 (le soir).

Table basse, porte manteau, jupe 42, veste laine rouge, chauffage élec., ventilateur, rideaux et doubles rideaux. Tél. : 01 48 97 29 19.

Vends poussette jumelle Bébé Confort : 50 €. Tél. : 01 43 62 95 85 ou andre-mignot@orange.fr

Vends décodeur TNT : 20 €, appareil photo numérique, fujifilm S3500 et caméscope Toshiba avec étui. Sacoche (70 €) et cartes SD (50 €). Tél. : 06 60 68 55 72

Vends glace de cheminée 1 900 : 100 € + 25 K7 enfants : 25 €. Tél. : 06 60 75 21 91.

Vends photophores et bougies fantaisie à prix mini. Tél. : 06 12 33 66 60 et sophiebs@hotmail.com

Vends poussette double TBE. Prix à déb. Tél. : 01 56 27 09 75.

Vends manteau vison TBE T. 40/42 : 800 € (à déb.) + manteau tissu déperlant doublé fourrure synth. noire très chic. T. 40/42 : 50 €. Tél. : 01 43 62 00 73.

Vends veste en renard, taille 40/42, excellent état : 250 €. Tél. : 01 43 62 63 43.

Immobilier

Jeune retraitée cherche studio à louer mini 28 m², maxi 500 € CC. Tél. : 01 43 60 89 88.

Loue appart F2/3 65 m² dans résidence proche centre avec parking. Tél. : 01 43 60 33 72 (de 19 h à 20 h).

Vends F3, 57 m² prox. centre culturel, 3^e étage, asc., cuisine équipée, balcon 15 m², expo. sud côté jardin. Parking au ss + cave. Tél. : 06 67 31 72 02.

Vends parking, Mairie des Lilas. Tél. : 06 63 71 34 38.

Maison Bondy, limite Villemomble, F4 sur 2 niveaux, 60 m², jardin, ensoleillé. Transport T4 tram, train très proche : 250 000 €. Tél. : 01 76 12 78 36 (après 18 h).

Loue grand parking neuf, possibilité voiture + moto, 21 rue du Coq-Français. Face porte électronique. Tél. : 06 70 57 08 98 ou 01 43 63 51 12.

Vends 3 pièces, rés. standing, sécurisée, livré en juillet 2009, 5 min du métro, expo est/ouest, 66 m², balcon 10 m² donnant sur cuisine et séjour. Place parking et cave. Prix : 399 000 €. Tél. : 06 26 95 64 71.

Vends studio 34 m² confort, 5^e ascenseur, chauff. collectif, près commerces et métro. Tél. : 06 79 31 28 34 ou 01 53 19 12 38.

Dame 72 ans cherche chambre chez l'habitant pour 2/3 nuits par semaine : 120 € maxi. Tél. : 06 81 34 99 19.

Auto-moto

Vends Volvo 240 beige, 4 portes, octobre 1992 TBE avec radio intérieure, essence, 1^{ère} main. Prix à déb. Tél. : 01 48 97 27 74 ou 06 78 23 91 33.

Animaux

Vends cinq inséparables : 80 €. Tél. : 06 60 75 21 91.

Cherche cage rongeurs largeur entre 60 et 70 cm, ouverture sur le devant. Tél. : 06 60 62 90 37.

Publiez gratuitement votre petite annonce

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Votre nom : _____ Prénom : _____

Votre adresse : _____

Votre numéro de téléphone : _____ Date : _____

Votre courriel : _____

Les petites annonces à paraître dans *Infos Lilas* sont réservées aux particuliers lilasiens. Elles sont gratuites. La rédaction d'*Infos Lilas* se réserve le droit de ne pas publier une annonce, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation, et décline toute responsabilité en cas d'offre de service ou de matériel ne correspondant pas aux attentes du lecteur. Aucune domiciliation n'est acceptée. Votre annonce paraîtra, selon l'espace disponible, dans *Infos Lilas*.

◀ À retourner à :
◀ **Infos Lilas PA - Hôtel de ville**
◀ **93 260 Les Lilas**

Par ailleurs, vous pouvez consulter ou passer une petite annonce directement sur le site Internet de la Ville : www.ville-leslilas.fr

Rubrique :

- Emploi/services Bonnes affaires
 Immobilier Auto/moto Animaux

Baby-sitting, cours particuliers :

consultez les annonces du Kiosque au 167, rue de Paris ou sur www.ville-leslilas.fr

Carnet

**Du 20 octobre
au 19 novembre 2009**

Naissances

Batia TEBOUL, Manon COUGOULAT-GUÉRY, Adrien VEAUX, Arthur CHAMPLON, Maelle MARTIN-ANTOINE, Erin GRACE, Albert LETONDEUR, Romain TARDITI, Inès ROMAIN, Sätie PINA-BORDES-SÛE, Yossef MARUANI, Nassim TRABELSI, Ulysse DHOUBI, Ariel BEN HINI, Tanasko MIHAJLOVIC, Jovan MILOSEVIC, Elena MILOSEVIC, Yossef CASSUTO, Paul AMIOT, Kaïs BOUSSAÏD-MORAIS, Nathanaël MELLUL, Esther MELLUL, Satori CHAPUS, Aaron SOLA, Houmou-Jessica DACOURY-TABLEY, Shahadat SYED, Levana BERIBOS, Noa HADDAD

Mariages

Patrick FRANÇOIS et Nathalie PHILIPPE, Imad FAHIMI et Salma RHANI, David GESLIN et Nadine PETIT-FRÈRE, Ilan BOUTBOUL et Karen LEVY, David POISSONNIER et Corinne PARNALLAND, Joseph de l'Air TCHAPNGA TCHAPGA et Alice NGUEKAM TALAWA

Décès

Christophe LE TORC'H, Monique ROSSIGNOL, Jeanne MARTIN veuve PRÉMONT, Fatima BOUHALOUA, Lavinia BORGABELLO veuve RIBIS, Maryvonne DUBOIS veuve BURGHART, Elefterios DAMOULAKIS, Sylviane NÉMARD veuve REMOND, Jean-Marie GUYON, Saïfoudine AKBARALY, Frédéric TARDITI, Maria DE SOUSA FERREIRA épouse MONTEIRO DE OLIVEIRA, Pierre LE BIHAN, Otto HOLLER, Irène HAZAN épouse LEVY, Jean ANDURAND, Henri DESMAIZIÈRES

Mémo téléphonique

Culture

- Bibliothèque : 01 48 46 07 20
- Centres culturels
 - Jean-Cocteau : 01 48 46 87 80
 - Henri-Dunant : 01 43 60 92 88
- Conservatoire : 01 48 46 90 80
- Théâtre du Garde-Chasse : 01 43 60 41 89
- Billetterie : 01 43 60 41 89

Écoles maternelles

- Bruyères : 01 43 63 72 88
- Calmette : 01 43 63 65 72
- Courcoux : 01 43 63 69 58
- Julie-Daubié : 01 41 83 19 58
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 81
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60

Écoles élémentaires

- Paul-Langevin : 01 41 83 19 56
- Romain-Rolland : 01 41 63 13 82
- Victor-Hugo : 01 43 63 35 60
- Waldeck-Rousseau : 01 43 62 10 50

Vie scolaire

- Centre de loisirs : 01 41 83 00 45
- Facturation : 01 72 03 17 19
- Inscriptions : 01 72 03 17 13

Jeunesse

- Le Kiosque : 01 48 97 21 10
- Service jeunesse : 01 49 72 74 76

Petite enfance

- Crèche des Bruyères : 01 43 63 64 69
- Crèche des Sentes : 01 43 62 16 45
- Halte-garderie : 01 43 62 16 46

Sports

- Espace sportif de l'Avenir : 01 41 83 29 37
- Gymnase Jean-Jaurès : 01 48 32 40 76
- Gymnase Liberté : 01 49 72 68 99
- Gymnase Ostermeyer : 01 48 10 01 59
- Gymnase Rabeyrolles : 01 48 91 06 78
- Parc municipal des sports : 01 48 43 81 95
- Piscine : 01 48 91 06 77
- Service des sports : 01 48 91 25 08

Santé et action sociale

- CCAS :
 - Aides ménagères/pôle seniors : 01 41 63 13 10
 - Service insertion/pôle social : 01 41 58 10 91
- Centre de santé : 01 48 91 29 99
- Club des Hortensias : 01 48 46 42 55

Autres services municipaux

- Cimetière : 01 43 63 59 49
- Direction du développement durable : 01 55 82 18 30
- État civil : 01 72 03 17 02
- Élections : 01 72 03 17 54
- Hôtel de ville : 01 43 62 82 02
- Tranquillité publique : 01 72 03 17 17

Infos santé

Cabinets de soins infirmiers

■ **Cabinet infirmier (ex-Henri-Dunant)**
9-11, rue de la République.
Tél. : 01 43 60 87 46.

■ **Cabinet Henri-Barbusse**
49 bis, rue Henri-Barbusse.
Tél. : 01 48 96 86 06.

■ **Cabinet M^{me} Benamara**
17-23, rue du 14-Juillet.
Tél. : 01 49 93 04 97.

■ **Cabinet Les Lilas blancs**
M^{mes} DEVY et FERRAND
30, rue du Coq-Français.
Tél. : 01 43 60 54 20.

Médecins de garde

En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, composer le 15.

Pharmacies de garde

Depuis 2006, les pharmacies des Lilas n'effectuent plus de permanences le dimanche et les jours fériés, sur décision de la préfecture de Seine-Saint-Denis. Les gardes pour les villes des Lilas, Noisy-le-Sec, Romainville, Le Pré-Saint-Gervais et Pantin sont assurées par la pharmacie Cohen de Lara à Pantin.

■ **Pharmacie COHEN DE LARA (Pantin)**
103, avenue Jean-Lolive.
Tél. : 01 48 45 26 67.

■ **Pharmacie de LA PORTE DES LILAS (Paris 20^e)**
Ouverte tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés. 168, boulevard Mortier.
Tél. : 01 43 64 79 98.

Permanence RESF

Le Réseau éducation sans frontières (RESF) reçoit les lundis 7 et 21 décembre à 20 h en mairie (entrée par l'arrière de la mairie).
Tél. : 06 15 20 92 03 ou 06 13 63 70 52.

Permanences juridiques

- Permanence d'avocats, le samedi de 9 h à 11 h 30, en mairie (sans rendez-vous, 15 premières personnes).
- Permanence du conciliateur de justice, le 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 12 h, en mairie (sans rendez-vous).
- Point d'accès au droit, le jeudi de 14 h à 17 h, au Kiosque (sur rendez-vous, tél. : 01 48 97 21 10).

Permanence fiscale

- Pour tout renseignement sur l'impôt sur le revenu et les impôts locaux, un receveur des impôts reçoit les Lilasiens, le vendredi de 14 h à 16 h, en mairie.

INFOS LILAS

- Hôtel de ville - BP 76 93261 Les Lilas Cedex
Tél. : 01 43 62 82 02.
- Internet : www.ville-leslilas.fr
- Magazine édité par la Direction de la communication de la Ville des Lilas.
- Responsable de la publication : Daniel Guiraud.
- Rédaction en chef : Anne Mosoni (annemosoni@leslilas.fr).
- Rédaction : Clémence Bahin (clemencebahin@leslilas.fr), David Langlois-Mallet, Philippe Haumont
- Maquette : Nathalie Simon (communication.lilas@gmail.com).
- Photos : Virginie Sueres, Élodie Ponsaud.
- Impression : Barbou impressions. RCS Bobigny B572 188 357.
- Dépôt légal : août 2002.
- Imprimé à 13 900 exemplaires sur papier écologique.





TREMPLIN MUSICAL

au centre culturel
Henri-Dunant
vendredi 29
janvier 2010

Photo Chloé Péault

APPEL À PROJETS

Renseignements :

Jeunes actifs - 06 10 67 83 55

envoyez vos démos
avant le 15 décembre

Jeunes actifs
9, rue de la Convention
93260 Les Lilas

en partenariat avec l'association Jeunes actifs

